

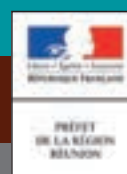
DIRECTION DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
OCÉAN **I**NDIEN

LA RÉUNION

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

2011
2012
2013
2014
2015

BILAN SCIENTIFIQUE



**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
OCÉAN INDIEN
LA RÉUNION**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE L'ÎLE DE
LA RÉUNION**

2011

2012

2013

2014

2015

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES – OCÉAN INDIEN
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

23 rue La Bourdonnais
CS 75045
97404 SAINT-DENIS cédex
Tél : 02 62 41 99 48
Fax : 02 62 41 61 93

Ce bilan scientifique régional est le premier dans l'histoire de l'archéologie à La Réunion. Il a été conçu afin que soient diffusés largement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique, technique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux décideurs, aux aménageurs, aux associations, et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie "travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été proposés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et figures devra être précédée de l'accord des auteurs dont les crédits figurent en fin de volume.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire et d'ajuster les textes.

Photo de couverture : la Vallée Secrète
Expédition 2011 : approche en hélicoptère
RO et photo : Anne-Laure Dijoux

Photo de 4^e couverture : crépuscule sur le massif du Piton des Neiges depuis le massif du Piton de la Fournaise au-dessus de la mer de nuages
Photo : Marine Ferrandis

Assistance à maîtrise d'ouvrage : *archéologies*
Coordination et secrétariat d'édition : Edouard Jacquot, Marine Ferrandis
Relecture : Virginie Motte, Thierry Cornec,
Françoise Echasseriaud, Jean-François Rebeyrotte, relecteur.com
Adaptation des illustrations : Édouard Jacquot
Maquette : Noémie Brion
Impression : Graphica

mars 2017

LA RÉUNION

Sommaire général

BILAN SCIENTIFIQUE

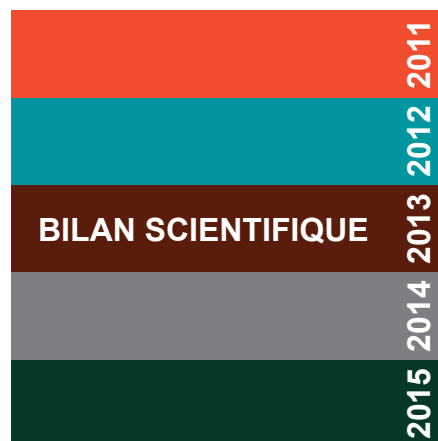
2011
2012
2013
2014
2015

Préface	6
Bilan et orientation de la recherche archéologique	7
Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées	10
Carte des opérations terrestres autorisées ou encadrées	11
Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées	12
Travaux et recherches archéologiques de terrain	14
SAINT-DENIS, Maison Déramond-Barre – 2011	14
DPM – SAINT-PAUL, Cimetière Marin – 2011	16
CILAOS, Vallée Secrète – 2011-2012	26
CILAOS, Piton Béroune – 2011	36
Mafate, La Plaine-aux-Sables – 2010-2011	41
SAINT-DENIS, La Grande Chaloupe, Lazaret n° 2 – 2012	42
SAINTE-SUZANNE, Chemin Marancourt – 2012	52
DPM – SAINT-PIERRE, Terre Sainte – 2012	53
DPM – SAINT-DENIS - LA POSSESSION : Nouvelle route du littoral, tranche 1, étude documentaire – 2011-2012	56

DPM – LA POSSESSION, Batterie côtière – 2012 : Nouvelle route du littoral, tranche 2	57
DPM – LA POSSESSION, Calvaire – 2014	62
SAINT-DENIS, RSMA-R – 2012 : Nouvelle route du littoral, tranche 2	64
SAINT-PAUL, Savanna, Grande Maison – 2012	67
SAINT-PAUL, Les Aigrettes, Grand Fond – 2012	70
SAINT-PAUL, Les Aigrettes, Grand Fond – 2014	73
LA POSSESSION, 8 rue Évariste-de-Parry – 2013	84
DPM – SAINT-PAUL, Cap La Marianne – 2013	88
SAINT-PAUL, La Poudrière – 2013	90
SAINTE-MARIE, Rivière des Pluies, Grande Montée – 2013	95
SAINT-JOSEPH, Rivière des Remparts, Abri HBC13 – 2013	98
SAINT-PAUL – TROIS-BASSINS – SAINT-LEU, Maïdo, Lidar – 2013	104
LA POSSESSION – SAINT-PAUL, Mafate, Lidar – 2013	104
SAINT-DENIS, Prison Juliette Dodu – 2013	108
LA POSSESSION – SAINT-PAUL, Rivière des Galets, Paléoforêt – 2013	118
SAINT-PAUL, Bassin Vital, Vieux Saint-Paul – 2013	128
SAINT-PAUL, Bassin Vital, Vieux Saint-Paul – 2015	132
DPM – SAINT-PAUL, Saint-Gilles-les-Bains, Roches Noires – 2013	138
SAINT-PAUL, École Rosalie Javouhey – 2014	138
SAINT-PHILIPPE, Cap Méchant, Puits des Français – Takamaka, Puits dit arabe – 2014	139

SAINTE-ROSE, Rivière de l'Est, Piton de Coco – 2014	148
SAINTE-ROSE, Rivière des Remparts, Piton Colignet – 2014	149
SAINTE-ROSE, Rivière des Remparts, Caverne Lépinay – 2015	150
SAINTE-ROSE, L'Ermitage-les-Bains, Bruniquel Hôpital, Camp des Engagés – 2015	157
SAINTE-ROSE, Bellemène : ILO, Antenne 2 – 2015	158
SAINTE-ROSE, Domaine de La Roseraie – 2015	160
SAINTE-ROSE, Pierrefonds Village – 2015	166
SAINTE-ROSE, Maison de Canonville – 2015	168
SAINTE-ROSE, Plaine Défaud – 2015	175
SAINTE-ROSE, Rivière Langevin, Cap Blanc – 2015	176
SAINTE-ROSE, Cap Champagne – 2015	178
Bibliographie archéologique régionale	182
Liste des abréviations et acronymes	186
Crédits des figures	187
Liste des archéologues intervenus dans l'île	189
Liste des agents du service et de ses vacataires et stagiaires	190
Remerciements	191

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES OCÉAN INDIEN



Préface

Une nouvelle politique publique dans la France de l'océan Indien : tel est l'objectif atteint par le ministère de la Culture et de la Communication et son administration déconcentrée, la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI), sous l'autorité du préfet de La Réunion, avec la mise en place d'un Service régional de l'archéologie.

L'archéologie est un bien commun, et sa conduite dans l'intérêt général une mission de l'État, comme le rappelle l'adoption récente de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Si la recherche des vestiges du passé suscite depuis longtemps une passion insulaire, celle-ci demeure aveugle, lorsqu'il manque, pour l'éclairer, l'intervention de la raison. Comme science humaine, l'archéologie met au jour ce patrimoine, au sens propre, par la fouille, mais également au sens figuré, en révélant correctement l'information historique qu'il porte. Ce double surgissement n'a rien de la spontanéité que véhiculent les œuvres de fiction. Il repose sur des compétences, administratives, scientifiques et techniques, et s'exerce dans un cadre légal. Depuis que la DAC-OI assure ce cadre et fédère ces compétences, l'archéologie est enfin une réalité à La Réunion.

Ce premier bilan scientifique régional rassemble les résultats de quarante opérations, certaines spectaculaires, d'autres plus discrètes, menées de 2011 à 2015 sous l'égide de l'État dans l'île de La Réunion : du battant des lames, sur le chantier de la Nouvelle route du littoral, au sommet des montagnes, dans l'extraordinaire Vallée Secrète, de la paléoforêt de la Rivière des Galets, disparue mille ans avant l'arrivée des premiers êtres humains, à la prison Juliette Dodu, utilisée jusqu'au début du 21^e siècle, des ruines de la sucrerie de Grand Fond aux machines hybrides de La Roseraie, des perles de Venise du Lazaret n°2 aux céramiques *pearlware* du Cap Champagne. Cette connaissance fondamentale vient enrichir l'histoire du territoire, et stimuler la mémoire de ses habitants.

Au cours de ces cinq années, l'ambition de la DAC-OI et de ses partenaires a été de la diffuser à tous les citoyens et futurs citoyens, pour qu'elle contribue au socle culturel d'une société démocratique. Car l'archéologie plus que toute autre discipline tente de répondre aux questions qui taraudent les sociétés créoles sur leurs origines, les modalités de peuplement et les drames vécus du fait de l'esclavage colonial et de la réaction à ce dernier, le marronnage.

Dans notre département d'outre-mer, l'archéologie s'est développée de concert avec une politique d'éducation artistique et culturelle, dans le cadre des parcours scolaires avec le rectorat de La Réunion, ou de manifestations comme les Journées nationales de l'archéologie que nous coordonnons. Nos équipes ont inventé des dispositifs de médiation : exposition *Archéologie australe*, films et mallettes pédagogiques. Ces ressources concernent La Réunion mais également Mayotte et les Terres australes et antarctiques françaises, aux confins des terres et des mers de l'océan Indien où les agents du Service régional de l'archéologie de la DAC-OI travaillent par convention pour encadrer les projets d'archéologie. L'opération *Tromelin, l'île des esclaves oubliés*, est ainsi devenue une figure de l'océan Indien déclinée en une exposition d'intérêt national, et présentée en deux versions jumelles, à La Réunion et en métropole. Ce rayonnement a enfin permis de soutenir dans la zone une activité opérationnelle suffisante pour installer un centre de conservation et d'étude, et une base de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, qui viennent consolider ce pôle public de l'archéologie que nous avons souhaité, et réalisé.

Marc NOUSCHI

Directeur des affaires culturelles – océan Indien

LA RÉUNION

Bilan et orientation de la recherche archéologique



Ce premier bilan scientifique régional (BSR) est l'aboutissement du travail réalisé à partir de 2010 par le Service régional de l'archéologie (SRA) de la DAC-OI pour organiser à La Réunion la discipline et les différents axes de son développement : la définition d'une programmation scientifique, mais aussi l'impulsion de prospections, de relevés, de sondages et de fouilles pour donner corps aux différents programmes ; le contrôle scientifique et technique des opérations, mais aussi l'exécution directe de surveillances de travaux et de sauvetages urgents ; le déploiement complet du dispositif d'archéologie préventive ; la mise en place de la carte archéologique de La Réunion ; la conservation et l'étude du mobilier archéologique. Ces différentes recherches issues du terrain se rencontrent pour enrichir la connaissance du passé de l'être humain et de son environnement dans l'île, en révélant des vestiges matériels parfois inédits, souvent ignorés.

L'archéologie du marronnage et celle de l'occupation des Hauts de l'île, initiées par Anne-Laure Dijoux dans le cadre de sa thèse de doctorat, sont devenues un programme phare pour La Réunion, car elles apportent des faits nouveaux par rapport aux sources historiques, et, ce faisant, démontrent définitivement l'intérêt de la recherche archéologique de terrain sur ce territoire. La Vallée Secrète est la plus éminente des découvertes en ce domaine, livrant pour la première fois des témoins directs de la vie et de la survie des marrons, ces esclaves fugitifs, dans les montagnes intérieures de l'île, à travers leur mode d'habitat et d'alimentation dans ce milieu extrême. C'est aussi la plus singulière, s'agissant d'un refuge de haute altitude occupé de manière saisonnière. Afin de systématiser cette recherche, des prospections aériennes ont commencé dans les Hauts de l'ouest, sur la planèze du Maïdo et le cirque de Mafate, grâce à la méthode du lidar. Mené avec le Service régional de l'inventaire, ce travail ne vise pas uniquement à détecter les structures d'habitat au sens strict, mais à connaître l'habitat au sens large, le pays habité, et à y repérer d'éventuels indices afin de mieux guider les prospections pédestres. La connaissance empirique du terrain reste déterminante. Ainsi, dans la Rivière des Remparts, les prospections

amateur initiées par Patrick Pégoud ont entraîné la vérification archéologique de plusieurs cavités. Dans le Haut Bras de Caron, le site HBC13 apparaît comme un abri temporaire, les restes de faune consommée et les objets mobiliers liés à l'allumage du feu désignant une population mobile et modeste, sans qu'il soit possible de déterminer si ces traces sont celles de marrons, de chasseurs de marrons ou d'anciens braconniers.

L'attribution chrono-culturelle d'une occupation de ce type repose sur un faisceau d'indices qui, à ce jour, n'a été réuni qu'à la Vallée Secrète. Pour apprendre à distinguer la signature archéologique de ces populations, il s'agit de multiplier les observations archéologiques, et de les croiser avec les données ethnobotaniques, la toponymie, les archives et la mémoire. Plusieurs sites découverts depuis une cinquantaine d'années ont été réexplorés par Marine Ferrandis, tels le Piton de Coco, et la Caverne Lépinay. Cette dernière, où un squelette humain avait autrefois été prélevé, a servi d'abri temporaire pour la chasse. En revanche, l'archéologie sait aujourd'hui bien caractériser les vestiges du peuplement créole des Hauts par les «Petits Blancs», comme sur le plateau inférieur du Piton Bétoune à Cilaos, où l'on retrouve des structures d'habitat et d'usage agro-pastoral ainsi que des objets de la vie quotidienne, ou à la Plaine-aux-Sables à Mafate. Menée en partenariat avec le Parc national de La Réunion et l'Office national des forêts, l'étude archéologique des Hauts de l'île vise à terme à modéliser l'occupation humaine d'un territoire unique au monde, géographiquement fini, et dont l'optimum de peuplement est historiquement borné entre la moitié du 19^e et la moitié du 20^e siècle.

L'origine du peuplement est évidemment une problématique centrale pour l'archéologie à La Réunion. Si l'on sait que les Arabes connaissaient l'île, il n'y existe à ce jour aucune trace antérieure à la présence des Européens dans l'océan Indien. La faune et la flore endémiques fragiles que ces derniers ont découvertes et détruites à leur arrivée, semblent indiquer un écosystème préservé de toute intervention humaine, quand la présence pérenne d'une population ancienne aurait probablement

laissé une empreinte environnementale significative. Encore faut-il le démontrer, et pour cela disposer d'un point de référence à partir duquel mesurer une éventuelle variation. C'est pourquoi le Service régional de l'archéologie a coordonné le prélèvement d'échantillons de la paléoforêt de la Rivière des Galets, un ensemble d'arbres morts dans le fond de ce cours d'eau il y a 1500 ans, 1000 ans donc avant l'arrivée supposée de l'être humain, et qui livre une parcelle de ce paysage disparu.

L'archéologie recherche aujourd'hui les traces potentielles laissées par les premières occupations humaines dans les Bas. Si l'érosion naturelle violente en milieu tropical et l'anthropisation importante du territoire ne facilitent pas la détection d'installations discrètes, l'archéologie dispose d'une plus grande probabilité de retrouver de tels établissements à partir de la colonisation définitive de l'île, entre 1663 et 1665. Leur recherche sur le terrain s'appuie sur l'observation des vestiges, croisée avec les données environnementales, les sources écrites ou la tradition orale. Sur le site du Vieux Saint-Paul, une partie des ruines repérées a ainsi été requalifiée vers une fonction agricole plus tardive. À titre de comparaison, les études d'habitat se multiplient : rue Évariste-de-Parny en centre-ville de La Possession, ce sont les vestiges d'un habitat modeste de type « calbanon » qui ont été relevés ; au Cap Blanc dans la Rivière Langevin, c'est un vaste habitat rural assez proche du type rencontré dans les Hauts.

Au Cap Champagne, dans un secteur où des concessions ont été attribuées très tôt, des traces de structures et de mobiliers anciens documentent une occupation plus précoce. La prospection du site, initiée par Pierre Brial et poursuivie par Morgane Legros dans le cadre de sa thèse de doctorat, y découvre des pièces brisées datant de la seconde moitié du 18^e siècle à la moitié du 19^e siècle, telles des bouteilles en verre à empontillement au sable, et de la vaisselle en céramique fine de type *pearlware* à motif *shell edge*, courante par exemple en Amérique du Nord à cette époque. Ce travail universitaire est lui aussi devenu un programme phare, qui complète la typologie des occupations dans les Bas, et constitue un véritable corpus de la culture matérielle, notamment pour la céramique et le verre, des périodes moderne et contemporaine dans l'île. Grâce à cet inventaire des collections, l'archéologie réunionnaise dispose enfin de référentiels typochronologiques significatifs.

En contexte insulaire, le littoral est évidemment une zone privilégiée. À La Réunion, il a longtemps eu

une fonction déterminante dans les échanges. Les recherches menées sur le Domaine public maritime sous l'autorité du DRASSM par la Confrérie des gens de la mer permettent d'inventorier de nombreux vestiges liés à la navigation et à des installations côtières. Sur l'estran de Terre Sainte, même le mobilier hors contexte témoigne de l'histoire d'un quartier maritime. Le littoral a d'autres fonctions, que l'archéologie permet de préciser. À Saint-Philippe, le Puits des Français au Cap Méchant, et le Puits dit arabe à Takamaka, sont installés sur des points d'accès aux eaux souterraines drainées vers l'océan, lors du peuplement plus tardif de cette région, où l'approvisionnement en eau douce est un problème récurrent. À La Possession, le relevé des vestiges de la batterie côtière n° 1 permet de mesurer l'adaptation du plan de cet ouvrage militaire pour son édification sur le site.

Dans l'ancienne colonie, les « cinquante pas du Roi » ont notamment accueilli une fonction funéraire. La découverte de sépultures d'esclaves au Cimetière Marin de Saint-Paul a révélé un lieu d'inhumation que la mémoire avait oublié, pour le faire revenir dans l'histoire. Certains défunts portaient une marque culturelle, des mutilations dentaires, qui attestaient leur ascendance africaine et leur probable condition servile dans l'île. Par sa portée politique, médiatique et symbolique, cet événement a été fondateur pour le Service régional de l'archéologie. La sensibilité insulaire pour les restes ancestraux a invité l'archéologie à redécouvrir d'autres lieux funéraires, chemin Marancourt à Sainte-Suzanne, aux Roches Noires à Saint-Gilles ou à l'école Rosalie Javouhey à Saint-Paul. L'archéologie a aussi invité cette sensibilité à s'exprimer, au cimetière du lazaret n° 2. L'opération menée par Anne-Laure Dijoux pour le Conseil départemental de La Réunion a ainsi contribué à réhabiliter un lieu à l'abandon et à redonner une identité à une partie des courageux migrants des siècles derniers, dont de nombreux travailleurs engagés, certains décédés à leur arrivée dans l'île. Non seulement les analyses paléogénétiques ont révélé l'origine de certains défunts, probablement natifs du sous-continent indien, mais la fouille a aussi exhumé d'émouvants objets qui ont accompagné leur vie et leur mort au Lazaret, des objets d'origine extra-européenne ou européenne mais passés par d'autres rives de l'océan Indien. Cette opération exemplaire a abouti à un documentaire, *Mémoire du sol* de Laurent Pantaléon, à un livret pédagogique et à une exposition devenue permanente, *L'archéologie pour écrire l'histoire*. Elle rappelle la vocation également patrimoniale de l'archéologie dans une région qui, depuis longtemps, cherchait à retrouver la matérialité de son passé

le plus discret et modeste, mais qui appartient au plus grand nombre et à la diversité de ses habitants. Désormais, ces retrouvailles, même délicates, avec nos morts, participent à la démarche vivante, sensible et intelligente de synthèse de nos héritages.

Ce lien entre le passé et l'avenir se matérialise également très pragmatiquement lorsque l'archéologie concilie l'aménagement du territoire et ses besoins économiques et sociaux, avec la sauvegarde du patrimoine et les progrès de la recherche. Dans les premiers temps, le service a opéré directement des surveillances de travaux et des sauvetages urgents sur des découvertes fortuites, puis a favorisé l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des chantiers inconnus, comme l'antenne 2 de l'Irrigation du littoral ouest dans les mi-pentes de Saint-Paul. Dans le même temps, il s'est consacré à établir la continuité du service public de l'archéologie préventive dans l'océan Indien. Dans le sillage de la Nouvelle route du littoral, chantier hors-norme, des diagnostics plus denses ont été prescrits aux abords d'édifices historiques, remarquables voire protégés, afin de les documenter, avant de traiter à nouveau les grandes emprises notamment liées à l'exploitation de carrières. Négatifs ou positifs, les résultats de ces opérations permettent de mieux cerner l'occupation ancienne de l'île et d'éventuels remaniements récents, afin de définir des stratégies pour protéger les vestiges ou les documenter par l'étude, en contexte urbain, domaniale, industriel et rural. Le degré des informations varie : d'un simple «bruit de fond» retrouvé au RSMA-R à Saint-Denis, au Calvaire de La Possession, ou Plaine Défaud à Saint-Paul, à des compléments significatifs. C'est le cas sur des sites comme la Grande Maison de Savanna, où une allée monumentale et des niveaux de cour ont été mis en évidence, la Poudrière de Saint-Paul, où un dallage a été retrouvé au seuil de l'entrée, et la Maison de Canonville à Saint-Pierre, dégagant l'entrepôt de l'ancien dépôt central des rhums. Ce sont souvent des vestiges remarquables qui resurgissent, comme à la prison Juliette Dodu, qui a conservé cette fonction pendant 250 ans, dont le diagnostic a révélé la base de l'ancien bloc central et d'autres vestiges du 18^e siècle, motivant la prescription d'une fouille préventive. Ce sont parfois, enfin, des sites entiers qui sont remis au grand jour, telle l'ancienne sucrerie de Grand Fond aux Aigrettes. Le diagnostic, réalisé par Thomas Romon, puis la fouille préventive, réalisée par Christine Etrich, pour l'INRAP, ont documenté huit phases d'aménagements successives, qui décrivent les évolutions techniques et économiques de l'industrie

sucrière dans l'île. L'archéologie complète ainsi les travaux des historiens et des érudits par des recherches de terrain, sur des sites proto-industriels, comme sous la Grande Montée de la Rivière des Pluies, et industriels, avec de grands établissements industriels comme Bruniquel et Pierrefonds, ou de plus petits comme le domaine de La Roseraie. Sur ce dernier, le programme patrimonial mené par Jean-François Rebeyrotte avec l'expertise de Laurent Lachery a mis en évidence un système mécanique du 19^e siècle, le seul connu *in situ* dans l'île, comportant une machine à vapeur, une transmission et un moulin à canne, ensemble hybride composé de pièces anglaises et françaises qui témoigne des difficultés et de l'ingéniosité locales pour s'adapter à l'isolement.

Ce bilan scientifique régional dresse ainsi le panorama des quarante opérations terrestres organisées à La Réunion entre 2011 et 2015, les plus importantes ayant également été présentées dans des publications, des expositions et des films réalisés par Lauren Ransan. À travers ces recherches et travaux de terrain, le service a atteint son objectif initial, qui consistait à produire, pour chacun des programmes, un ou plusieurs résultats archéologiques d'une portée scientifique significative, tout en structurant le cadre de la discipline, et en lui permettant de franchir le seuil nécessaire pour doter La Réunion des équipes et des moyens garantissant un développement de l'archéologie, et ce, sans risque de retour en arrière.

Aujourd'hui, l'archéologie programmée et préventive est au niveau des attentes d'un grand département d'outre-mer, permettant à l'État d'inaugurer prochainement un centre de conservation et d'étude, qui s'enrichit de mobilier, tout comme la carte archéologique s'enrichit de sites grâce à l'exploration de l'île, plongeant bien au-delà du battant des lames et survolant le sommet des montagnes. Mais surtout, puisqu'il n'y a de richesse que de femmes et d'hommes, le Service régional de l'archéologie peut aujourd'hui compter dans l'océan Indien sur des archéologues diplômés, formés et motivés, et d'autres professionnels et bénévoles aimant l'archéologie et La Réunion, qui continueront à l'aider dans les missions qu'il encadre.

Qu'ils et elles en soient remercié(e)s.

Édouard JACQUOT
Virginie MOTTE

Conservateurs régionaux de l'archéologie

LA RÉUNION

Tableau synthétique des opérations autorisées ou encadrées

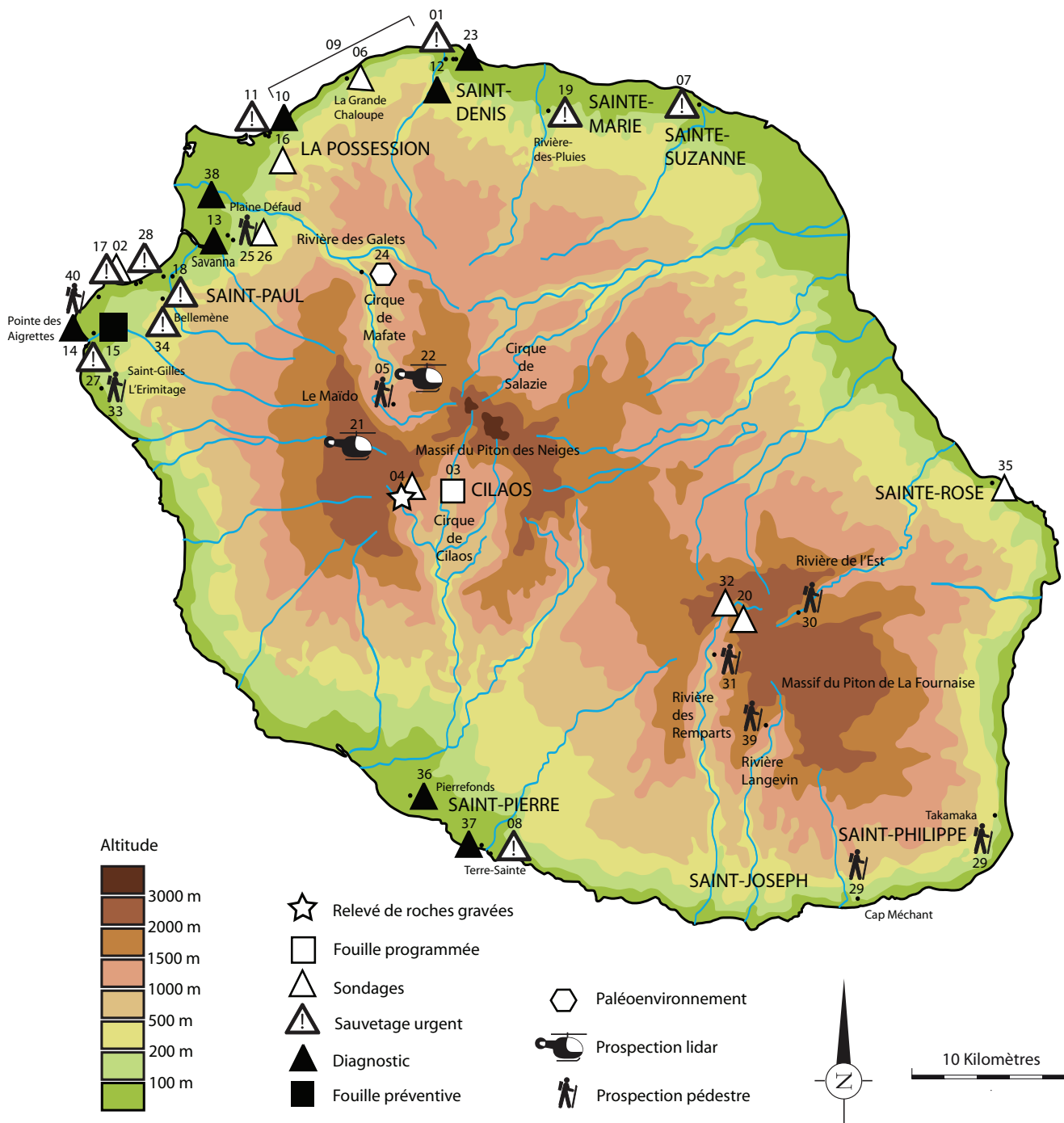
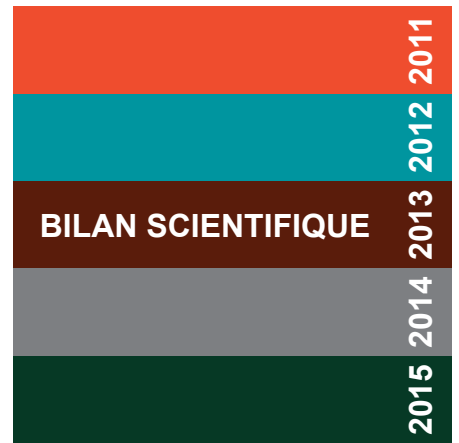
	2011
	2012
BILAN SCIENTIFIQUE	2013
	2014
	2015

	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Analyses (ANA) dont lidar			2			2
Études (ÉTU) dont paléoenvironnement			1			1
Prospection inventaire (PI)	1			1		2
Prospection thématique (PT)			1	2	3	6
Sondage (SD)	2	1	2		3	8
Fouilles programmées (FP)		1				1
Sauvetage urgent (SU) dont surveillance de travaux et assistance à maîtrise d'ouvrage	1	2	4	2	1	10
Opération préventive de diagnostic (OPD)		3	1		3	7
Opération préventive de fouilles (OPF)				1		1
Projet collectif de recherche (PCR)						
TOTAL	4	7	11	6	10	38

Le tableau synthétique totalise 38 opérations, alors que le tableau analytique comporte 40 notices. En effet, le diagnostic de la Nouvelle route du littoral compte comme une seule opération, et se divise en plusieurs tranches et différents cadres d'intervention. Ce bilan associe une notice à l'étude documentaire et à chacune des deux opérations terrestres ; les opérations strictement sous-marines sont présentées dans le bilan du DRASSM. Noter également que les expéditions Vallée Secrète 2011 et Piton Bétoune 2011 formaient une seule opération, et qu'une seule notice condense le compte-rendu de la Vallée Secrète 2011 avec celui de la Vallée Secrète 2012 ; cela se compense donc dans les décomptes.

LA RÉUNION

Carte des opérations autorisées ou encadrées



LA RÉUNION

Tableau analytique des opérations autorisées ou encadrées

	2011
	2012
BILAN SCIENTIFIQUE	2013
	2014
	2015

Le tableau présente les opérations autorisées par la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI) sous l'autorité du préfet de La Réunion, ainsi que des opérations encadrées par le Service régional de l'archéologie (SRA) sur le Domaine public maritime (DPM) qui relève de l'autorité du Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), ou d'autres autorités comme le Parc national de La Réunion (PNR) dans les Hauts de l'île. Certaines opérations ont été réalisées avec des autorisations croisées, d'autres dans le cadre du contrôle scientifique et technique (CST) ou de la réalisation de la carte archéologique nationale, mission fondamentale du service de l'État.

Réf. carte et notice	DPM	COMMUNE(S)	Lieu(x)-dit(s)	Année	Responsable d'opération (organisme)	Opération	Période Altitude	Rap.
1		SAINT-DENIS	Maison Déramond-Barre	2011	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
2	DPM	SAINT-PAUL	Cimetière Marin	2011	KICHENAPANAI DOU É. (COLL)	SD	COL Bas	1
3		CILAOS	Vallée Secrète	2011 2012	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	SD FP	MAR Hauts	2
4		CILAOS	Piton Bétonne	2011	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	SD	COL Hauts	1
5		SAINT-PAUL	Hauts de La Réunion dont Mafate, La-Plaine-aux-Sables	2010 2011	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	PI	COL Hauts	1
6		SAINT-DENIS	La Grande Chaloupe, Lazaret n°2	2012	DIJOUX A.-L. (COLL)	SD	COL Bas	1
7		SAINTE-SUZANNE	Chemin Marancourt	2012	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
8	DPM	SAINT-PIERRE	Terre Sainte	2012	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
9	DPM	SAINT-DENIS LA POSSESSION	Nouvelle route du littoral : (NRL), Tranche 1 étude documentaire	2011 2012	PELGAS Ph. (INRAP) CASTRUCCI C. (INRAP)	OPD	COL Bas	5 dont
10		LA POSSESSION	Batterie côtière : NRL tranche 2		PELGAS Ph. (INRAP) ROMON Th. (INRAP)			1
11		SAINT-DENIS	RSMA-R : NRL tranche 2					1
12	DPM	LA POSSESSION	Calvaire	2014	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	1
13		SAINT-PAUL	Savanna, Grande Maison	2012	ROMON Th. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
14		SAINT-PAUL	Les Aigrettes, Grand Fond	2012	ROMON Th. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
15		SAINT-PAUL	Les Aigrettes, Grand Fond	2014	ETRICH Ch. (INRAP)	OPF	COL Bas	1

Réf. carte et notice	DPM	COMMUNE(S)	Lieu(x)-dit(s)	Année	Responsable d'opération (organisme)	Opération	Période Altitude	Rap.
16		LA POSSESSION	8, rue Évariste-de-Parny	2013	LEGROS M. (ETU)	SD	COL Bas	1
17	DPM	SAINT-PAUL	Cap La Marianne	2013	JACQUOT É. (CULT)	SU	ANT	1
18		SAINT-PAUL	La Poudrière	2013	JACQUOT É. (CULT)	SU	COL Bas	1
19		SAINTE-MARIE	Rivière des Pluies, Grande Montée	2013	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	1
20		SAINT-JOSEPH	Rivière des Remparts, abri HBC13	2013	DIJOUX A.-L. (ETUDoc)	SD	MAR/COL Hauts	1
21		SAINT-PAUL TROIS BASSINS SAINT-LEU	Maïdo, lidar	2013	ZIKMUND E. (PRIV)	ANA	MAR/COL Hauts	1
22		LA POSSESSION SAINT-PAUL	Mafate, lidar	2013	ZIKMUND E. (PRIV)	ANA	MAR/COL Hauts	1
23		SAINT-DENIS	Prison Juliette Dodu	2013	ROMON Th. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
24		LA POSSESSION SAINT-PAUL	Rivière des Galets, Paléoforêt	2013	RIBES-BEAUDEMOLIN S. (COLL)	ÉTU	ANT	1
25		SAINT-PAUL	Bassin Vital, Vieux Saint-Paul	2013	LEMAIRE G. (CULT)	PT	COL Bas	1
26		SAINT-PAUL	Bassin Vital, Vieux Saint-Paul	2015	PEIXOTO X. (INRAP)	SD	COL Bas	1
27	DPM	SAINT-PAUL	Saint-Gilles-les-Bains, Roches Noires	2013	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	
28		SAINT-PAUL	Ecole Rosalie Javouhey	2014	LEMAIRE G. (CULT)	SU	COL Bas	1
29		SAINT-PHILIPPE	Cap Méchant, Puits des Français Takamaka, Puits dit arabe	2014	PRIÉ M. (BEN)	PT	COL Bas	2
30		SAINTE-ROSE	Rivière de l'Est, Piton de Coco	2014	FERRANDIS M. (CULT)	PT	MAR/COL Hauts	1
31		SAINT-JOSEPH	Rivière des Remparts, Piton Colignet	2014	FERRANDIS M. (CULT)	PI	MAR/COL Hauts	1
32		SAINT-JOSEPH	Rivière des Remparts, Caverne Lépinay	2014	FERRANDIS M. (ASS)	SD	MAR/COL Hauts	1
33		SAINT-PAUL	L'Ermitage-les-Bains, Bruniquel, Hôpital, Camp des engagés	2015	FERRANDIS M. (CULT)	PT	COL Bas	1
34		SAINT-PAUL	Bellemène : ILO, Antenne 2	2015	REBEYROTTE J.-F. (OPA)	SU	COL Bas/Hauts	1
35		SAINTE-ROSE	Domaine de La Roseraie	2015	REBEYROTTE J.-F. (COLL)	SD	COL Bas	1
36		SAINT-PIERRE	Pierrefonds Village	2015	ETRICH Ch. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
37		SAINT-PIERRE	Maison de Canonville	2015	SILHOUETTE H. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
38		SAINT-PAUL	Plaine Défaud	2015	MARTIN J.-M. (INRAP)	OPD	COL Bas	1
39		SAINT-JOSEPH	Rivière Langevin, Cap Blanc	2015	LEGROS M. (ETUDoc)	PT	COL Bas/Hauts	1
40		SAINT-PAUL	Cap Champagne	2015	LEGROS M. (ETUDoc)	PT	COL Bas	1

LA RÉUNION

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2011
2012
2013
2014
2015

2011

Sondages (SU)

SAINT-DENIS
Maison Déramond-Barre

Colonial

Habitat des Bas - Jardin

Édouard JACQUOT (RO)
Anne-Laure DIJOUX

La maison Déramond-Barre, est localisée à l'angle des actuelles rue du Maréchal-Leclerc et rue de Paris dans le centre-ville de Saint-Denis-de-La-Réunion. Cette grande case créole, classée monument historique en 1987, est restaurée depuis cette époque. Le jardin avant comporte notamment trois fontaines, remblayées au cours du 20^e siècle. Autour du bassin central, était aménagé un parterre original en forme d'hexagone prolongé d'une étoile à six branches. Ces motifs se sont effacés au fur et à mesure que l'entretien du jardin a décliné au cours des dernières décennies, dans l'attente d'une restauration. Programmée en 2010, cette dernière prévoyait la remise en eau des fontaines. Une opération archéologique de terrain a donc été décidée afin de documenter l'état de conservation, les aménagements successifs et l'agencement d'origine des bassins.

Trois sondages ont été réalisés en février et mars 2011 : le sondage 2 sur l'un des deux bassins latéraux, celui situé au nord ; le sondage 3 sur l'embranchement de la varangue avant du bâtiment (véranda dans l'architecture créole des îles de l'océan Indien) ; le sondage 1, le principal, sur le bassin central. Il a été implanté à partir de son centre, et vers le nord sur le massif de terre issu des vestiges du parterre ; et divisé en quatre « cadrans », afin de mettre au jour en plan et en coupe les aménagements successifs du bassin et de ses abords. À l'intérieur, sous un remplissage de terre végétale récent, à 10 cm sous le niveau de la margelle, apparaissait un premier fond en ciment, destiné à rehausser le bassin, et installé sur un remplissage de galets de basalte et de tuiles brisées en désordre. Sous ce comblement, à 70 cm sous le niveau de la margelle, se trouvait le fond d'origine, et en son centre

le piédestal originel de la statue, qui fut rehaussé par la suite. À l'extérieur, selon un usage traditionnel dans les jardins créoles, le parterre était délimité par des tuiles : tuiles plates pour l'hexagone, tuiles canal pour l'étoile. Le mur du bassin présente dans sa partie haute un parement, puis à partir de 35 cm sous le niveau de la margelle, des blocs plus grossiers. On peut en déduire que dans l'état antérieur à l'étoile, le bassin était conçu semi-enterré. Le mobilier, enfin, a été étudié par Anne-Laure Dijoux puis par Morgane Legros. Principalement composé de verrerie et de vaisselle brisées, il est représentatif d'un habitat aisé, mais rappelle aussi par des contenants de médicaments, le cabinet médical qui existait à proximité.



[Fig 1a] : Vue de la Maison Déramond-Barre en 1983



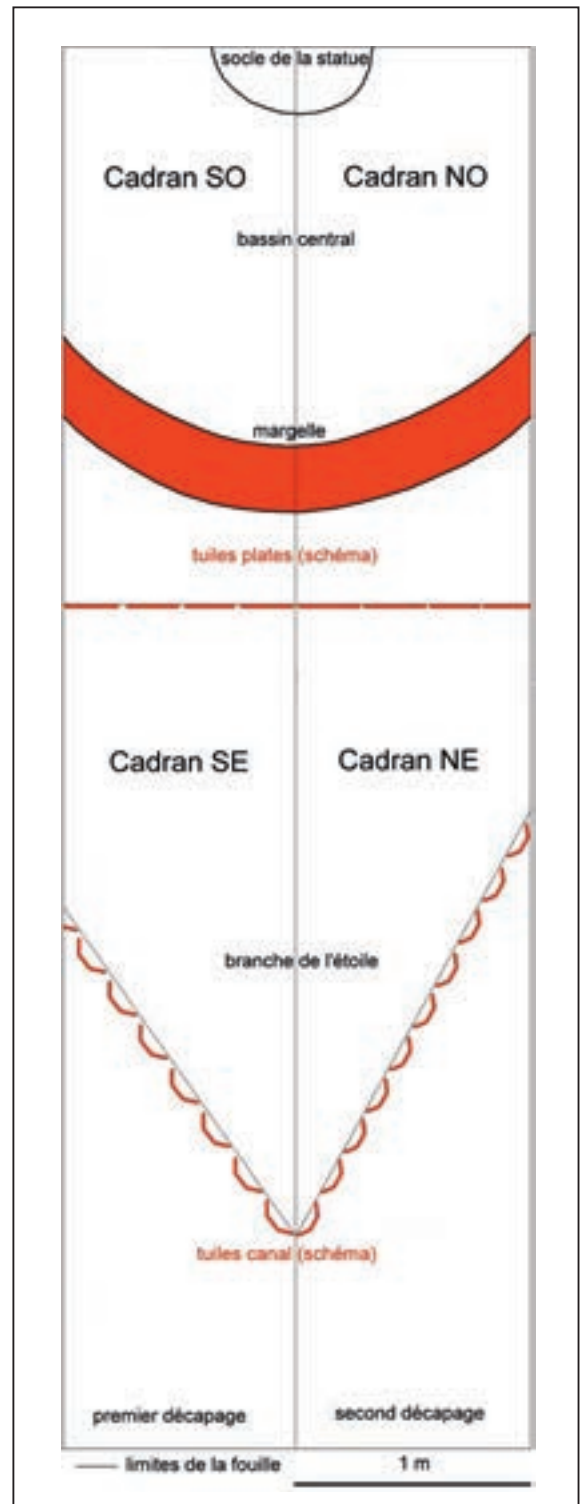
[Fig 1b]: Vue du sondage 1, premier décapage, parterre extérieur



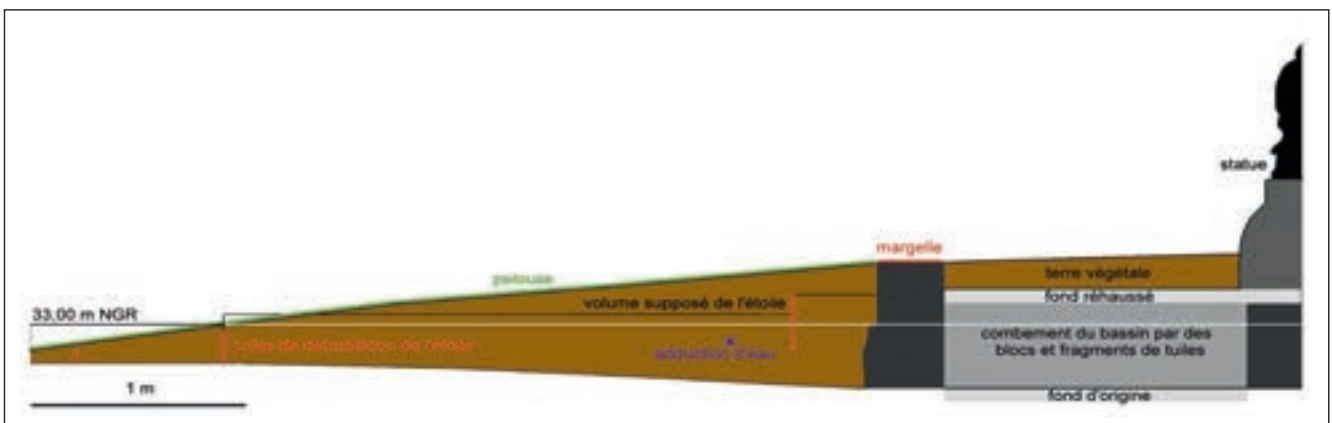
[Fig 1c]: Vue du sondage 1, second décapage, parterre extérieur



[Fig 1d]: Vue du sondage 1, intérieur du bassin



[Fig 1e]: Plan du sondage 1



[Fig 1f]: Coupe est-ouest au centre du sondage 1

Bruno BIZOT
Anne-Laure DIJOUX
Sudel FUMA
Édouard JACQUOT
Éric KICHENAPANAÏDOU (RO)

Le Cimetière Marin est localisé sur le littoral de la baie de Saint-Paul. Ce cimetière historique de la fin du 18^e siècle et ses agrandissements successifs sont bien connus. Entre son mur de clôture et l'estran, s'étendait sur plusieurs dizaines de mètres vers l'océan une esplanade, dont la fonction funéraire était oubliée. En 2007, la moitié de cet espace a été emportée par le cyclone Gamède, et dans la coupe creusée par la tempête dans le talus côtier, des ossements humains sont apparus en position précaire.

Un sauvetage urgent a alors été organisé en mars 2007, durant une semaine sur le terrain. Cette opération complexe consista à fouiller le talus pour mettre au jour des ensembles funéraires en position primaire, dont des squelettes en connexion. Des observations archéologiques ont été réalisées sur une quarantaine de mètres linéaires, répartis en deux zones, livrant au total une douzaine d'ensembles. Sept sépultures ont pu être étudiées précisément. Les fosses creusées dans le sable du cordon littoral avaient environ 1 m de profondeur. Les défunts ont été inhumés dans des cercueils, attestés par la présence de clous au fond des fosses. Leur position était la plupart du temps en décubitus dorsal la tête à l'ouest et tournée sur le côté, les bras souvent en extension le long ou sur le corps mais parfois fléchis, la main droite reposant sur l'épaule gauche. On constate l'absence totale de mobilier funéraire, à l'exception de ce qui semble être une parure d'oreille ou de cheveux, un fil de métal cuivreux enroulé en spires. Les modes d'inhumation semblaient, dans l'ensemble, se rapprocher de ceux de l'Europe de l'époque, et de la religion catholique. Dans l'ancienne colonie où une population dominait l'autre, la religion des maîtres et ses pratiques funéraires s'imposaient aux esclaves, et leurs tombes apparaissent semblables. Bien que la morphologie crânienne semble rapprocher des individus exhumés des populations africaines, et que l'absence de monument funéraire en pierre puisse indiquer une condition modeste, l'intervention n'avait pu conclure sur l'origine sociale des défunts, c'est-à-dire déterminer s'il s'agissait ou non d'un cimetière d'esclaves. Cependant, elle avait pu déjà établir qu'il ne s'agissait pas de sépultures de catastrophe ou de relégation, mais d'un cimetière organisé et régulièrement utilisé.

Cet événement a également provoqué une grande émotion à La Réunion, dans une société à la fois empreinte de multiples spiritualités, et à la recherche de matérialité pour son passé. Il a réveillé un fort intérêt

pour l'archéologie en général et la problématique de l'esclavage en particulier, et a rappelé le manque dans l'île d'un service capable d'intervenir de façon permanente et autonome quand le patrimoine culturel est menacé. Cette prise de conscience, manifestée par la population, et relayée par les élus et les responsables de l'administration, a abouti à établir enfin la continuité de ce service public dans la dernière région française à ne pas en être dotée. Le Service régional de l'archéologie est ainsi créé en 2010 au sein de la Direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI). Dans le même temps, le Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), compétent sur l'ensemble du domaine public maritime, se déploie davantage dans l'océan Indien. Parmi leurs premières décisions communes pour structurer la discipline à La Réunion, ces deux services s'accordèrent sur la nécessité d'organiser une nouvelle opération au Cimetière Marin de Saint-Paul, pour répondre d'une part aux questions anthropologiques demeurées en suspens, d'autre part accompagner la commune de Saint-Paul dans le projet d'aménagement du littoral, qui prévoyait notamment des travaux de consolidation du talus côtier, afin de ne pas exposer le reste du site à de nouveaux événements climatiques extrêmes.

Cette opération a été réalisée en juin 2011 et a duré deux semaines sur le terrain. La problématique consistait cette fois à comprendre l'organisation de l'espace funéraire et l'origine de la population inhumée. Sept sondages ont été pratiqués à la pelle mécanique sur l'esplanade triangulaire de deux hectares épargnée par le cyclone. Cinq étaient positifs. La limite du cimetière hors les murs semble s'inscrire dans le prolongement nord du mur est du Cimetière Marin. L'opération a mis au jour une quinzaine de sépultures, la majorité dans le sondage principal. Cette fenêtre ouverte dans le sable, d'une quarantaine de mètres carrés au sol, s'est limitée, en raison du profil d'équilibre des parois, à une vingtaine de mètres carrés en fond de sondage, surface finalement réduite à 12 m² exploitables en fin de sondage. Elle a révélé une zone d'inhumation fortement utilisée, des réductions ayant été pratiquées pour faire place à de nouvelles dépouilles. Plusieurs sépultures en place ont été fouillées, probablement parmi les dernières dans la chronologie de fonctionnement du cimetière, dans la première moitié du 19^e siècle. Les pratiques funéraires correspondent à celles déjà observées sur le site : les

défunts reposaient sur le dos, la tête à l'ouest et étaient généralement ensevelis dans des cercueils, certains vestiges de bois transparaissant encore dans le sédiment. On relève encore un exemple de bras fléchi, la main droite reposant cette fois sur l'épaule gauche. Parmi les objets retrouvés, des clous en fer forgé à section carrée, témoignent de l'assemblage des cercueils, et confirment également la datation des sépultures avant la moitié du 19^e siècle, et la généralisation du clou industriel à section ronde. Le mobilier funéraire proprement dit (c'est-à-dire accompagnant les défunts dans les sépultures), est limité à un bouton de cuivre associé à un fragment de tissus et une petite perle en os. Bien que les données anthropologiques demeurent limitées pour étudier la population inhumée, des informations convergent vers l'hypothèse de sépultures d'esclaves dans cette partie du cimetière.

Son histoire peut être retracée grâce aux recherches de Sudel Fuma, à partir des travaux de Prosper Ève (ÈVE P., 2004). Ce que l'on appelle aujourd'hui cimetière marin est le troisième créé sur la commune de Saint-Paul. Il est mentionné pour la première fois en 1788 lors d'une requête rejetée, qui aurait voulu le réserver exclusivement aux esclaves. La rareté des espaces funéraires à La Réunion soulève précocement cette problématique. Tous les plans indiquent que le site n'a jamais présenté de double enclos, contrairement à d'autres cimetières coloniaux. Dans un rapport préalable à la réglementation de 1820 sur les inhumations, il est indiqué qu'à Saint-Paul des esclaves non chrétiens seraient enterrés hors du cimetière, côté mer. Il exista donc une séparation dans l'usage respectif de l'espace enclos et de l'espace littoral. Si la destination d'un autre lieu de sépulture, près des grottes, n'a pas pu être vérifiée par l'archéologie, celle du site exploré en 2007 et 2011 est confirmée par une autre observation anthropologique, et permet de mieux comprendre le passé funéraire de cet espace.

Découverte remarquable réalisée par Anne-Laure Dijoux, le squelette d'une jeune femme présente des dents taillées en forme de pointe, une transformation volontaire réalisée de son vivant. La pratique des mutilations dentaires se retrouve parmi différentes populations d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest. Les dents concernées sont majoritairement les incisives supérieures. Deux techniques principales sont utilisées : le limage qui consiste en des frottements répétitifs avec un outil abrasif ; l'affilage, qui permet la fracturation avec un objet tranchant. Toutes deux

apparaissent sur le squelette retrouvé. L'ethnologie nous apprend que cette transformation peut avoir des significations différentes, à l'époque comme de nos jours : initiatique, esthétique, ethnique, linguistique... Mais il n'est pas possible d'établir une telle interprétation dans ce contexte archéologique. Cet indice permet simplement de déterminer l'origine de la personne, et d'en déduire ses conditions de vie et de mort dans la colonie. Dans le cas de cette personne, et dans le contexte de l'époque et du lieu, cette marque culturelle indique avec une grande probabilité une ascendance africaine ; qu'elle soit née dans un autre pays ou dans la colonie, elle y vivait vraisemblablement en condition servile. Non qu'il y ait évidemment un lien entre le phénomène de l'esclavage et cette transformation du corps ; en revanche, dans la société esclavagiste, où les esclaves pouvaient être privés jusque dans la mort de leur héritage culturel, cette marque portée sur le squelette est la seule ayant suivi le défunt dans la tombe pour parvenir aux archéologues. Bien-sûr l'examen dentaire d'une seule sépulture, à laquelle il faut ajouter une dent isolée trouvée en position secondaire, ne fait qu'effleurer les caractéristiques de l'ensemble funéraire. Cette opération place cependant déjà le cimetière Saint-Paul-de-La-Réunion parmi les rares sites fouillés dans le monde où cette pratique culturelle a été retrouvée, avec les îles de la Guadeloupe, de la Barbade, de Saint-Martin, et de Manhattan (New-York, États-Unis d'Amérique).

Cette découverte a provoqué à nouveau une grande émotion, accompagnée de manifestations privées ou publiques, avec l'organisation de conférences de presse. Ces recherches archéologiques ont non seulement fait progresser la connaissance de l'histoire de l'île mais ont également restitué un lieu de mémoire de l'esclavage. À la suite de l'opération, le projet d'aménagement du littoral a été amendé pour réhabiliter l'esplanade en site paysager. Fin 2011, une cérémonie œcuménique y est célébrée par le groupe de dialogue inter religieux de La Réunion, en hommage aux esclaves dont les tombes ont été retrouvées. En 2012 enfin, l'ensemble du site funéraire, formé par le cimetière marin actuel dans ses murs et par le cimetière découvert hors les murs, a été protégé au titre des monuments historiques. Autant par sa portée symbolique que par ses résultats scientifiques, cette opération demeurera donc l'acte fondateur d'une véritable politique d'archéologie à La Réunion.



[Fig. 2a] : Érosion du littoral par le cyclone Gamède en 2007



[Fig 2b] : Vue aérienne du Cimetière Marin en 2012



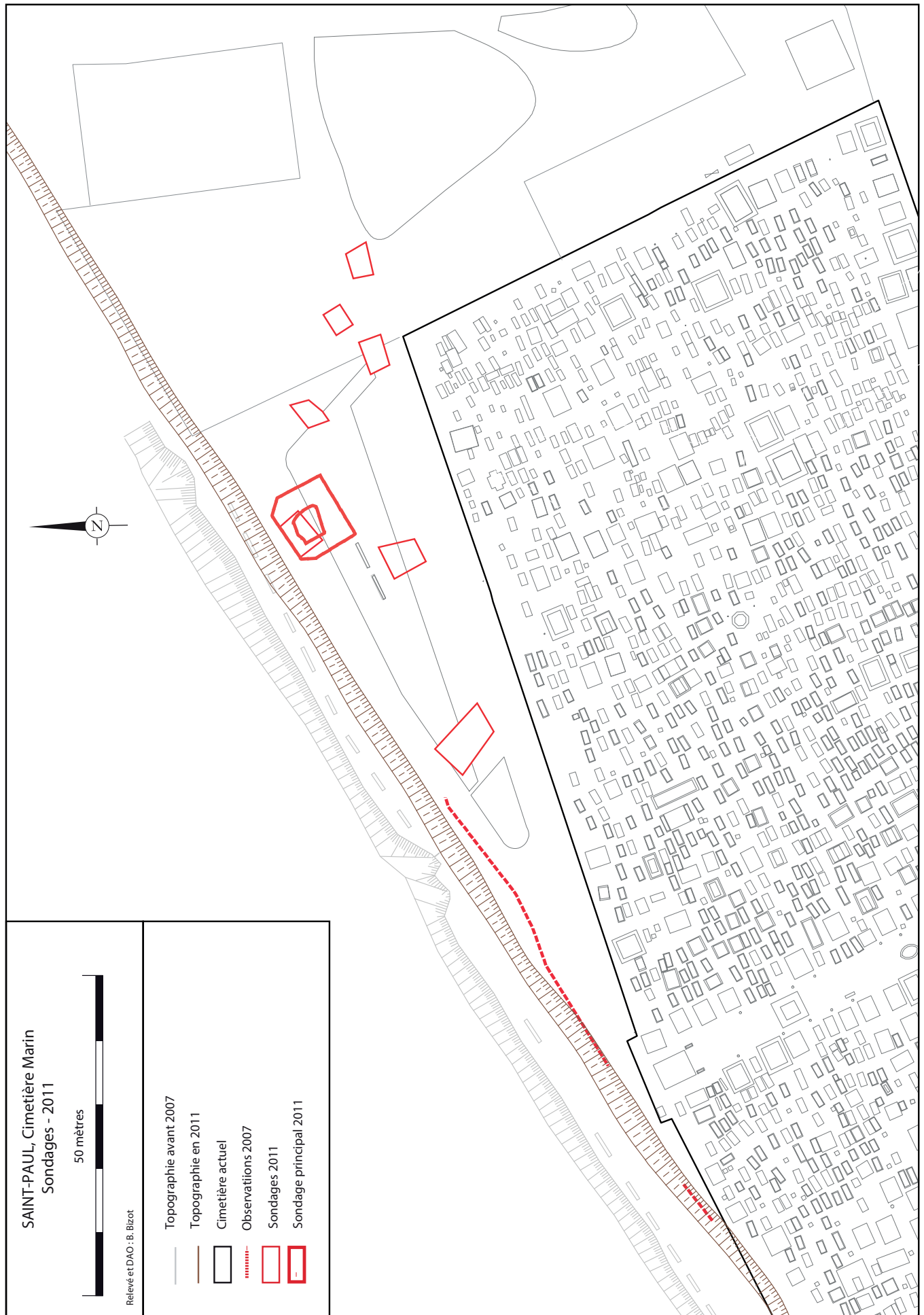
[Fig. 2c] : Vue de l'esplanade triangulaire épargnée par le cyclone



[Fig. 2d] : Bijou en cuivre découvert en 2007



[Fig. 2e] : Apparition d'ossements humains dans la coupe du talus côtier en 2007



[Fig. 2f] : Plan des sondages réalisés en 2011



[Fig. 2g]: Ouverture du sondage principal réalisé en 2011



[Fig. 2h]: Fouille du sondage principal réalisé en 2011



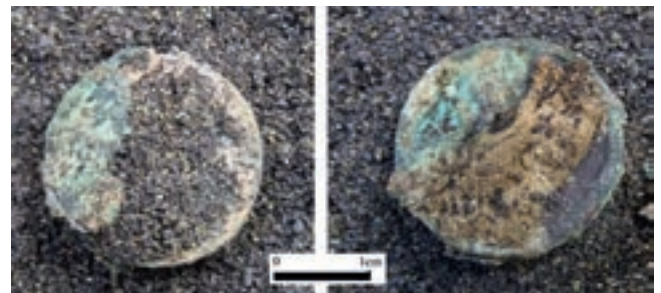
[Fig. 2i] : Plan des sépultures fouillées en 2011



[Fig. 2j]: Sépulture découverte en 2011



[Fig. 2k]: Squelette d'un individu au bras fléchi



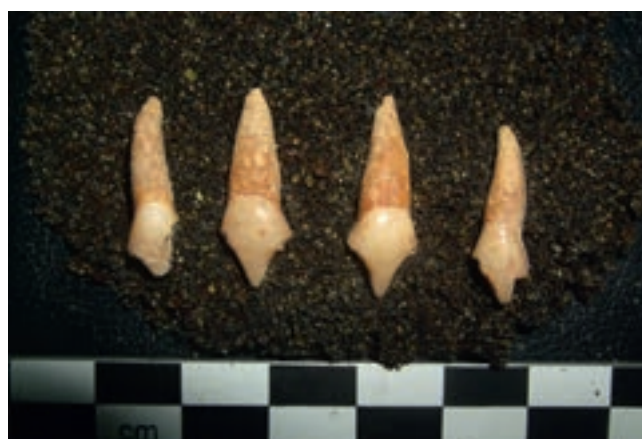
[Fig. 2l]: Bouton en cuivre découvert en 2011



[Fig. 2m]: Clous en fer forgé



[Fig. 2n] : Squelette de la jeune femme aux dents taillées en pointe



[Fig. 2o] : Mutilations dentaires diagnostiquées au Cimetière Marin



[Fig. 2p]: Détail du plan Le Chandelier de 1804-1806



[Fig. 2q]: Célébration d'une cérémonie oecuménique au Cimetière Marin



[Fig. 2r]: Hommage aux esclaves dont les tombes ont été retrouvées

Anne-Laure DIJOUX (RO)

En 1995, des traces de vie humaine étaient découvertes dans les Hauts de Cilaos lors d'une expédition ornithologique menée par le guide de haute montagne Pascal Colas, dans un lieu inexploré qu'il nomma Vallée Secrète. En juillet 2011 puis juillet 2012, deux expéditions archéologiques ont été organisées afin de caractériser ce site. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche universitaire, un doctorat d'archéologie à l'Université de Paris 1, portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion par les esclaves fugitifs dits marrons et les « Petits-Blancs », mené par Anne-Laure Dijoux depuis 2008. Plusieurs prospections inventaires avaient déjà été lancées entre 2008 et 2010, permettant notamment le repérage de nombreuses occupations humaines dans les Hauts, dans les trois cirques du massif du Piton des Neiges. La mise en place d'un Service étude et patrimoine au Parc national de La Réunion, d'une part, et d'un Service régional de l'archéologie à la Direction des affaires culturelles - océan Indien, d'autre part, a permis d'apporter enfin un solide socle administratif, scientifique et technique à l'organisation de missions d'envergure sur le terrain.

La Vallée Secrète, par sa situation topographique extrême, encaissée entre deux falaises étroites et culminant à plus de 2000 m d'altitude, représente un défi logistique, très éloigné d'un chantier archéologique classique. Le site est uniquement accessible en descente en rappel, ou par voie aérienne, en hélicoptère, sans atterrissage ni retournement possible pour l'aéronef, manœuvre complexe même pour un pilote expérimenté. C'est ce dernier mode de transport qui a été retenu pour l'acheminement des moyens humains et matériels importants indispensables à un travail en autonomie complète sur place pendant plusieurs jours. Plusieurs rotations ont été nécessaires à l'aller et au retour. Les 500 Kg de matériel ont été acheminés en big-bag, et la dépose de l'équipe effectuée en appui-patin. De surcroît, les expéditions ont été organisées pendant l'hiver austral, pour éviter de perturber la nidification des oiseaux, et selon des règles de vie très strictes afin de limiter leur impact écologique. Le site est en effet protégé au cœur du Parc national de La Réunion, créé en 2007 et du bien inscrit en 2010 au patrimoine mondial de l'humanité, sous l'appellation « Pitons, cirques et remparts » (un rempart désigne à La Réunion une haute falaise sub-verticale).

Grâce à son isolement et son inaccessibilité, la Vallée Secrète est restée à l'abri de tentatives de réoccupation ultérieures. La topographie du site permet une totale dissimulation et à ce titre correspond parfaitement

aux critères de choix qui ont pu guider les esclaves marrons : une grande visibilité à partir des deux points d'observation amont et aval offrant des postes de guet imprenables, et l'impossibilité totale d'être vu dans la zone où ont été découverts les vestiges.

La zone archéologique s'étend au centre de la vallée sur 35 m de long et 10 m de large. Les traces anthropiques comprennent, à l'ouest, une plateforme présentant des ossements de faune en surface (str. n°3) et à l'est, deux structures aménagées en pierres sèches (str. n°1 et n°2), adossées au pied de falaise de sorte qu'elles sont en partie abritées par un porche naturel formé par la roche, au nord. Orientées nord-sud, ces structures présentent chacune une ouverture dans leur mur sud. Trois sondages ont été réalisés dans les deux structures bâties, à l'intérieur desquelles plusieurs unités stratigraphiques témoignent d'occupations anthropiques en place. Quelques perturbations des couches supérieures ont eu lieu à la période de découverte du site, actions qui ont sorti deux objets hors contexte. Les occupations sont caractérisées par un foyer installé au centre de chaque abri, systématiquement associé à de nombreux restes de faune majoritairement aviaire et plus faiblement de faune terrestre. La nature des niveaux archéologiques suggère une succession d'occupations au sein des abris, utilisés comme habitats temporaires.

Au total plus de mille restes de faune ont été mis au jour dans les sondages. Les analyses archéozoologiques réalisées respectivement par Cécile Mourer-Chauviré pour les restes aviaires, et Jean-Denis Vigne pour les restes terrestres, démontrent un approvisionnement privilégié en ressources alimentaires locales par la capture d'oiseaux, de l'espèce pétrel de Barau (*Pterodroma barau*), et uniquement d'individus juvéniles, incapables de voler, capturés directement dans les terriers abondants à proximité du site. Les pétrels n'étant présents dans la vallée qu'en début d'année, le site constituait probablement un refuge temporaire, viable durant plusieurs mois à cette saison. Les quelques restes de mammifères mettent en évidence la consommation de porc/sanglier et de chèvre/mouton, qui indique une indéniable mobilité et une maîtrise de la chasse d'animaux sauvages (au sein ou en dehors du site) ou de la capture d'animaux domestiques dans des zones de plus basse altitude. Le reste de l'année, cette seule ressource était sans doute insuffisante toutefois pour vivre sur le site plus de quelques jours. Enfin, le relevé systématique de la flore réalisé par Jean-Michel Probst a confirmé la présence dans la Vallée Secrète de nombreuses espèces végétales utiles à l'Homme, soit pour leur

comestibilité, soit pour leur caractère médicinal. Il n'est pas impossible que ces plantes aient été apportées voire plantées par les groupes humains.

À l'opposé de la forte densité de restes de faune, le mobilier strictement anthropique est rare. Si un petit outil en fer et un fragment de pierre ayant pu servir d'aiguiseur avaient été ramassés en 1995 hors contexte archéologique, les sondages de 2011-2012 ont mis au jour 21 fragments d'objets de divers matériaux : pipe en terre cuite (NR = 1), fer plat (NR = 13), clou en fer forgé (NR = 1) et fragments de silex (NR = 6). Leur présence traduit des activités domestiques de consommation de substances fumables, d'allumage du feu par les pierres à fusil/à briquet utilisées en tant que percuteurs et d'activités domestiques. Les seuls critères typochronologiques ne permettent pas la datation de ces objets en raison de leur caractère standard et de leur longue période d'utilisation. On a donc eu recours à une datation absolue, couplant la méthode de l'OSL (*Optically stimulated luminescence*) qui prend en compte l'irradiation naturelle que reçoit le sédiment et l'énergie emmagasinée par les rochers l'entourant, et celle de l'ICP-MS (*Inductively coupled plasma mass spectrometry*) qui analyse les éléments chimiques présents. Elle a été réalisée en 2013 au laboratoire RE.S.Artes de Bordeaux par Emmanuel Vartanian. Ces mesures effectuées sur le fragment de pipe ont établi son dernier chauffage en 1822 A.D. \pm 13 ans, soit entre 1809 et 1835 après J.-C. L'occupation du site daterait donc du début du 19^e siècle au moins, soit en pleine période de l'esclavage colonial et avant l'abolition de 1848.

Les recherches archéologiques ont démontré que le site de la Vallée Secrète a fonctionné à la fois comme un refuge imprenable et une halte de chasse temporaire. Des groupes humains y ont aménagé deux abris afin d'exploiter les ressources alimentaires disponibles en abondance à une période déterminée de l'année, ce dont ils avaient connaissance. La situation topographique extrême du site, les choix d'implantation des abris au centre de la vallée permettant leur dissimulation, et la rareté des objets, indiquant une grande mobilité voire une précarité, convergent pour attribuer la paternité de l'occupation humaine de la Vallée Secrète à des esclaves fugitifs dits marrons. Seuls des humains fuyant des conditions de vie encore plus rudes, notamment celles de l'esclavage, les châtements ou la mort qui punissaient le marronnage, pouvaient risquer, avec les moyens de l'époque, le voyage nécessaire pour atteindre ce refuge au péril de leur vie.

Si les archives écrites précisent qu'au début de l'année 1830, 2453 esclaves étaient portés « marrons dans les bois » (ADR 11/M96), soit près de 3,5 % de la population servile de l'île, aucun document historique n'a jamais mentionné le site de la Vallée Secrète. Les données archéologiques issues des expéditions de 2011 et 2012 sont donc non seulement les seuls éléments de caractérisation de ce site, mais les seuls à La Réunion apportant des indices matériels à la connaissance du grand marronnage. À ce jour, la Vallée Secrète est le seul site fréquenté par des esclaves marrons qui soit confirmé par des recherches scientifiques de terrain. Ces travaux pionniers apportent ainsi une première approche directe de la vie des grands marrons, de leur existence hors du commun, et de leur faculté d'adaptation à un environnement défavorable à l'installation humaine, phénomène qui était auparavant essentiellement documenté par des témoignages écrits indirects, partiels voire partiels.

Édouard JACQUOT

Avec la Vallée Secrète, l'archéologie du marronnage a commencé par le plus singulier des sites. D'autres données sont nécessaires pour caractériser les stratégies d'adaptation et de subsistance des groupes humains successifs et leur habitat au sens strict, en terme de structures d'habitation, et au sens large, en terme de pays habité, que ce soit pour le phénomène du marronnage ou le peuplement créole des Hauts par les « Petits-Blancs », et dont la mémoire a tendance à confondre les vestiges.

Au-delà, cette opération a constitué un tournant décisif pour l'archéologie réunionnaise, trop longtemps minorée en raison du caractère récent du peuplement de l'île. Les recherches d'Anne-Laure Dijoux à la Vallée Secrète ont définitivement démontré au niveau national et international l'apport inédit de l'archéologie comme discipline scientifique pour la compréhension du passé de La Réunion, et ont constitué à leur tour un socle pour le développement du service de l'État.



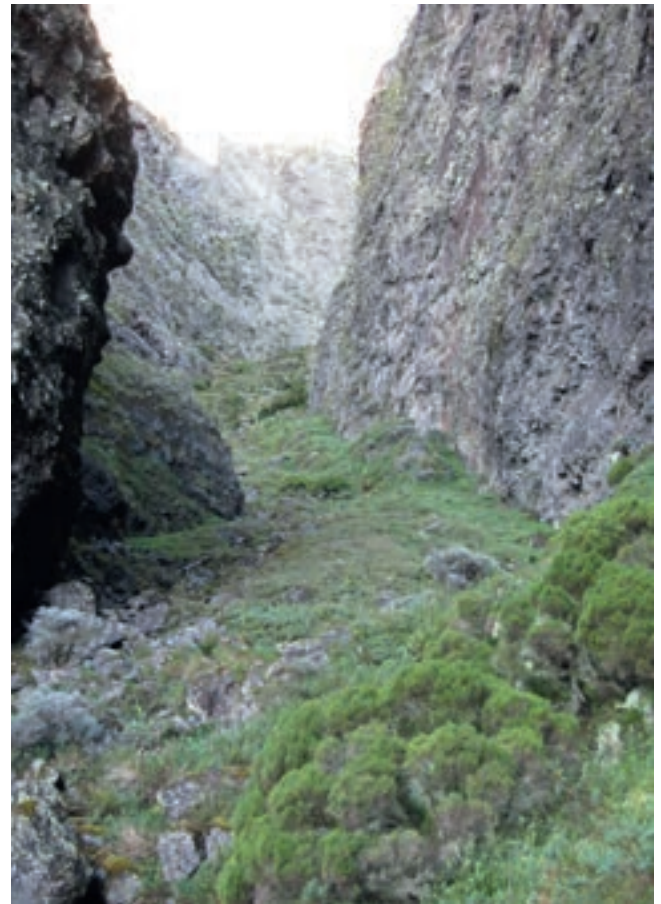
[Fig.3a]: Hélicoptère en approche de la Vallée Secrète



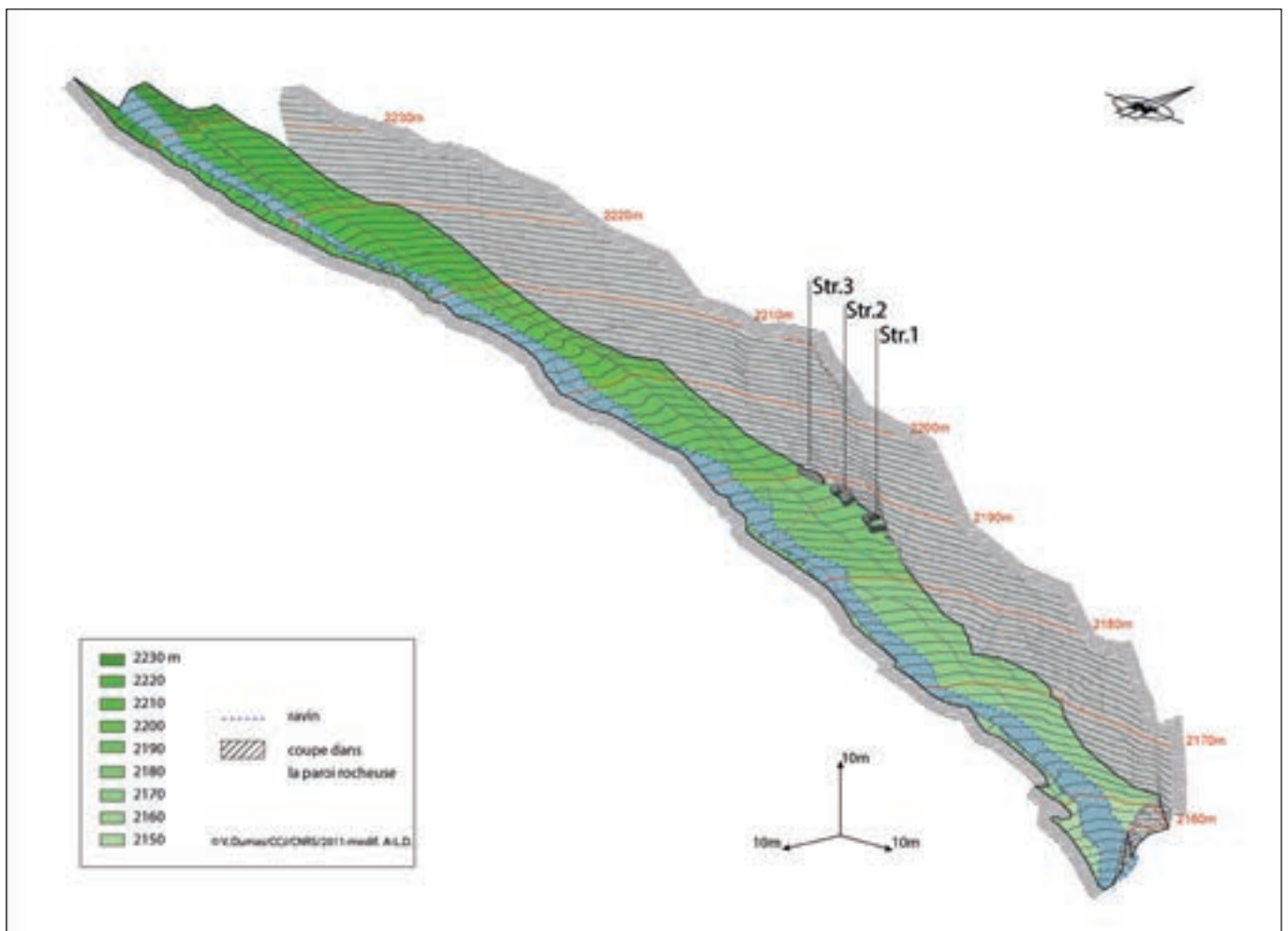
[Fig.3b]: Dépose de l'équipe en appui-patin



[Fig. 3c]: Vue extérieure du défilé de la Vallée Secrète



[Fig. 3d]: Vue intérieure du défilé de la Vallée Secrète



[Fig. 3e]: Relevé axonométrique de la partie centrale de la Vallée Secrète



[Fig. 3f]: Vue des structures de pierre sèche Str. n° 1 et 2



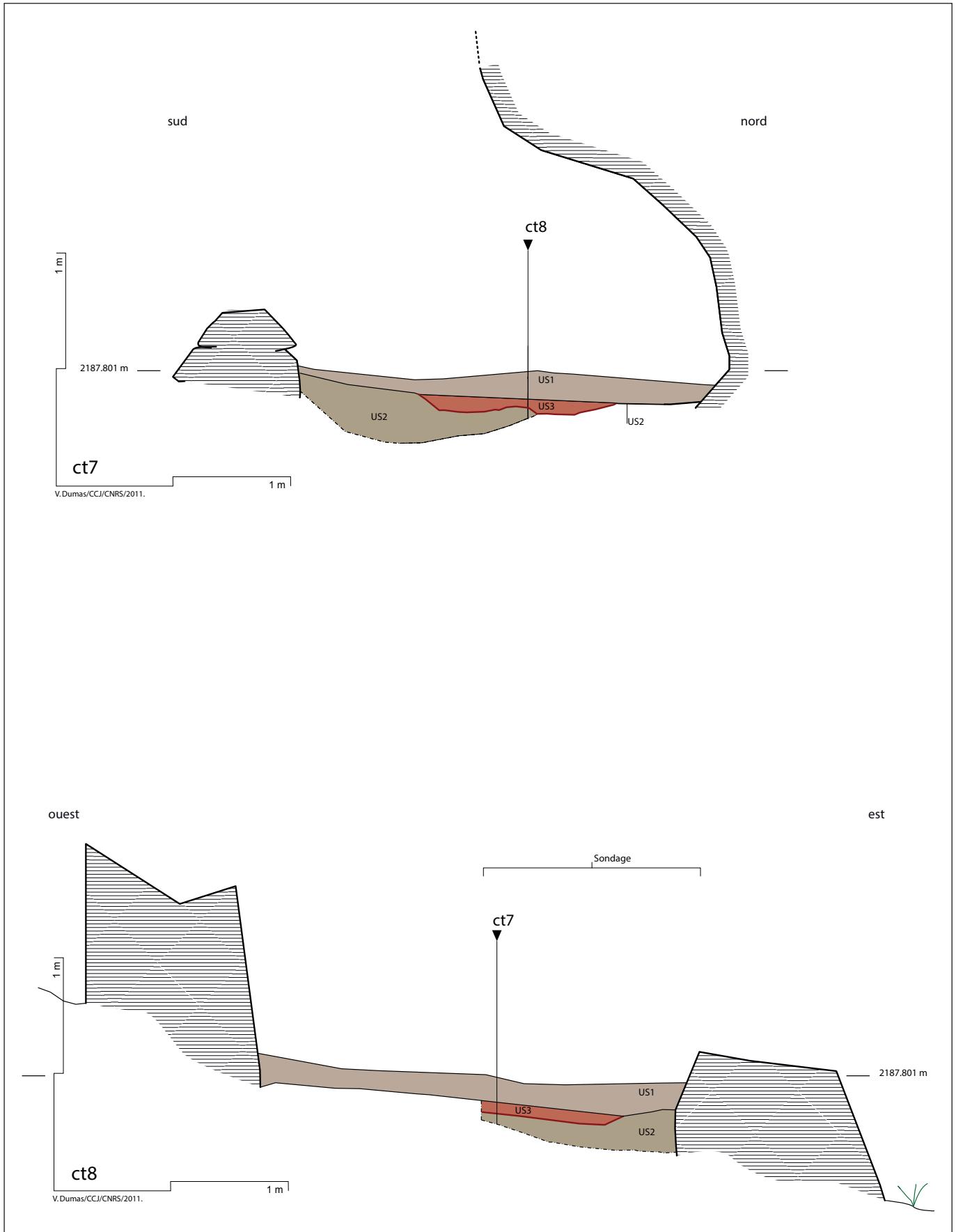
[Fig. 3g] : Vue de la Str. n° 2 avant la fouille, couche superficielle US1



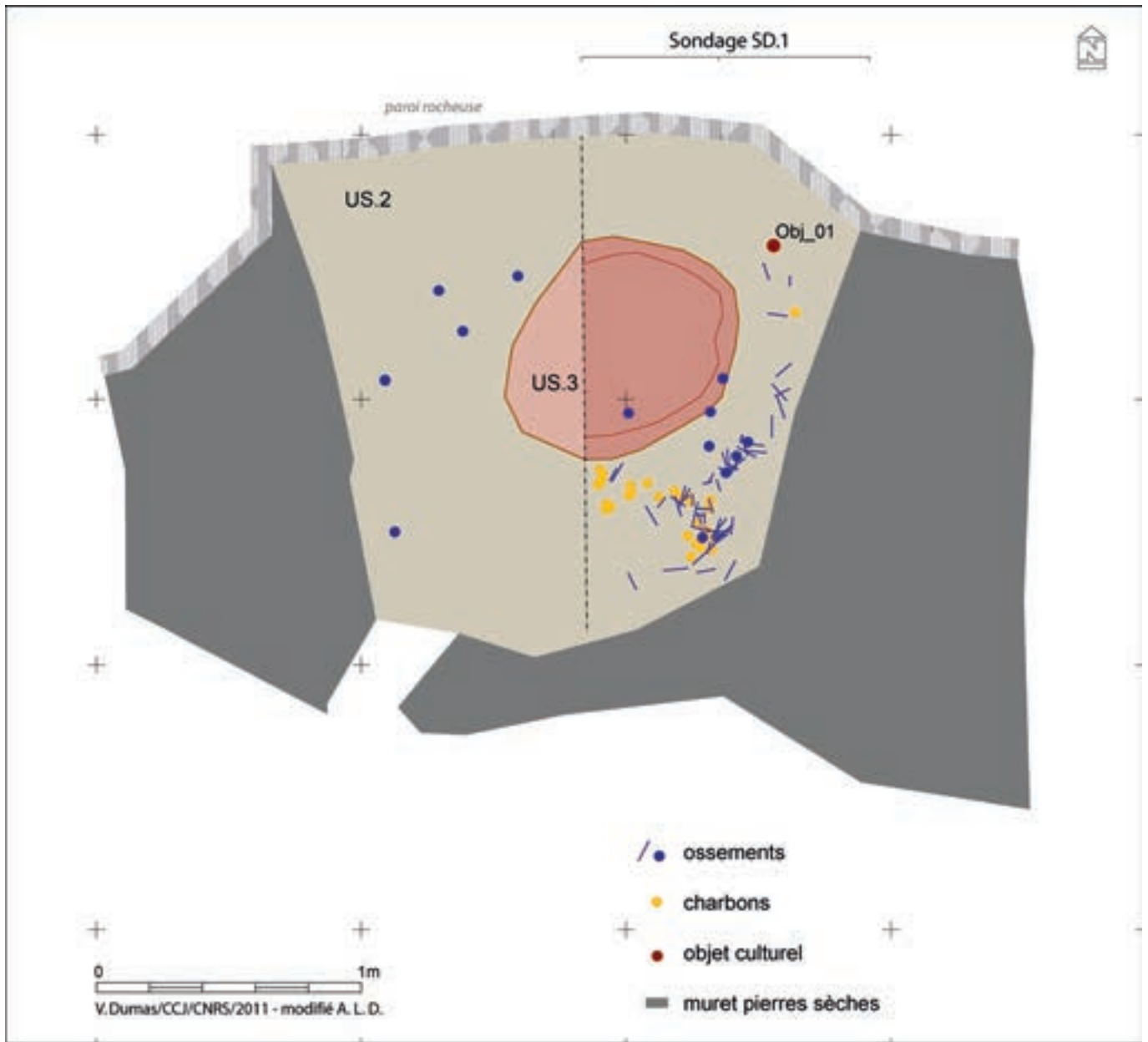
[Fig. 3h] : Vue de la Str. n° 2 en cours de fouille, couche d'occupation US2



[Fig. 3i] : Fouille de la Str. n° 2



[Fig. 3j]: Profils de la Str. n° 2



[Fig. 3k]: Plan des US2 et US3 de la Str. n° 2



[Fig. 3l]: Ossements de pétrel de Barau



[Fig. 3m]: Pétrel de Barau juvénile / SÉOR



[Fig. 3n]: Possibles outil en fer et aiguiseur en pierre découverts hors contexte en 1995



[Fig. 3o]: Enlèvement du matériel en big-bag



[Fig. 3p]: Fragment de tuyau de pipe découvert en contexte en 2011

Anne-Laure DIJOUX (RO)

Le Piton Bétoune (ou Bétoume) est localisé à Cilaos, en contrebas des pentes sud du massif du Grand Bénare, au sud-ouest de la forêt du Tapcal. Il est cerné par des cours d'eau permanents, qui entraînent une érosion forte de son sommet et de ses pentes. En 2001, des traces d'occupation humaine étaient aperçues par les membres de l'association Nature découverte et partage (NDP). En juillet 2011, toujours dans le cadre du projet de recherche portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion par les marrons et les « Petits-Blancs », une opération de prospection et de sondages archéologiques a été réalisée sur le Piton Bétoune afin de caractériser ces vestiges. Cette expédition a été organisée à pied depuis l'Îlet-à-Cordes, et la logistique apportée par des volontaires du Parc national de La Réunion et de l'association NDP. L'équipe de recherche a identifié trois zones archéologiques, étagées à différentes altitudes : le sommet du piton, une zone de crête intermédiaire, auxquels a été consacrée une journée d'observations et de relevés, et le plateau inférieur, qui a bénéficié de cinq jours de travail pour défricher une centaine de mètres carrés et implanter des sondages.

Le sommet du Piton Bétoune culmine à 1450 m d'altitude. Sur les huit pierres comportant des gravures répertoriées par NDP, sept ont été géolocalisées. Les gravures ont été relevées manuellement par une méthode non destructive. Elles consistent en des incisions peu profondes, étroites (< 5 mm) et semblent avoir été réalisées par simple rainurage à l'aide d'une lame métallique. Les motifs, souvent complexes, géométriques et abstraits, dessinent parfois des formes reconnaissables : maisons, étoile, bateau, et comportent dans quelques cas des inscriptions en français telles que « 100000 d'ore sou la gop ». Ces mots font référence aux trésors monétaires supposés cachés dans ces lieux selon la tradition orale, et aux affouillements entrepris par la population locale depuis au moins une centaine d'années. Dans ce contexte et en l'absence de sondage, l'occupation archéologique du sommet reste indéterminée.

Sur la crête menant au sommet, plusieurs amoncellements de pierre sèche ont été repérés. Il est probable que ces amas de blocs soient le résultat de nombreux épierrages du plateau proche, cette zone ayant été défrichée et replantée en filaos et eucalyptus.

Le plateau inférieur est localisé à 1150 m d'altitude, et bordé par une ravine active, la Ravine Bassin. De nombreuses structures, de pierres sèches de forme circulaire ou quadrangulaire, y ont été mises en évidence. Deux d'entre elles ont pu être caractérisées.

La structure n°1 est un enclos fermé en pierres sèches de forme carrée, de 3,45 m par 3,20 m à l'extérieur, et environ 2,80 m par 2,80 m à l'intérieur, soit environ 8 m². Les murs, larges de 60 cm, sont conservés sur une hauteur maximale de 70 cm. Le sondage a été réalisé dans la partie ouest de la structure, sur 1,80 m² et a permis de caractériser trois unités stratigraphiques, dont un niveau de circulation et un niveau cendro-charbonneux correspondant à un foyer. Aucun mobilier n'a été découvert. La fonction de la structure n° 1 ne semble pas s'orienter vers un habitat ni une aire d'activité domestique de type cuisine, mais plutôt vers un parc pour animaux, qui aurait fonctionné pendant l'exploitation agro-pastorale de la zone.

La structure n°4 domine l'ensemble du plateau et possède les mêmes caractéristiques : il s'agit d'un aménagement en pierres sèches de forme carrée. Orientée est-ouest, elle dispose d'une entrée à l'est. Les murs sont larges d'1 m et conservés sur une hauteur maximum de 70 cm. Ses dimensions sont de 4 m par 4,50 m à l'extérieur, 2 m par 2,50 m à l'intérieur, soit environ 5 m². Un petit sondage a été effectué dans la partie est de la structure, sur 1,2 m² et a permis de caractériser deux unités stratigraphiques. Le niveau de surface a livré six vestiges anthropiques, la couche sous-jacente quatre, qui atteste par ailleurs la présence d'un foyer. Le sondage s'est arrêté sur de gros blocs indiquant les fondations de la structure.

Le mobilier mis au jour dans la structure n°4 se compose de dix objets appartenant à la classe des activités domestiques quotidiennes. Deux fragments d'assiette et tasse en faïence fine décorée attestent d'activité de consommation de nourriture ou boisson ainsi que deux cuillères en métal. Des clous et d'autres objets en fer appuient l'interprétation de la structure comme habitat. L'analyse typologique de ces objets attribue clairement le site à une période récente, durant les 19^e et 20^e siècles, la technique d'impression des motifs directement sur la pâte des faïences n'apparaissant en France qu'à la fin du 19^e siècle. L'étude botanique du site réalisée par Jean-Marie Pausé et Johnny Féraud indique qu'un défrichement complet du plateau a été accompli il y a un demi-siècle, à des fins de mise en culture ou d'exploitation du bois. Les témoignages oraux, enfin, viennent confirmer l'attribution de cet habitat aux « Petits-Blancs », à l'origine du peuplement pérenne des Hauts à partir du début du 19^e siècle.



[Fig. 4a]: Vue du plateau inférieur du Piton Bétoune



[Fig. 4b]: Vue de la structure n° 1



[Fig. 4c]: Vue de la structure n° 4



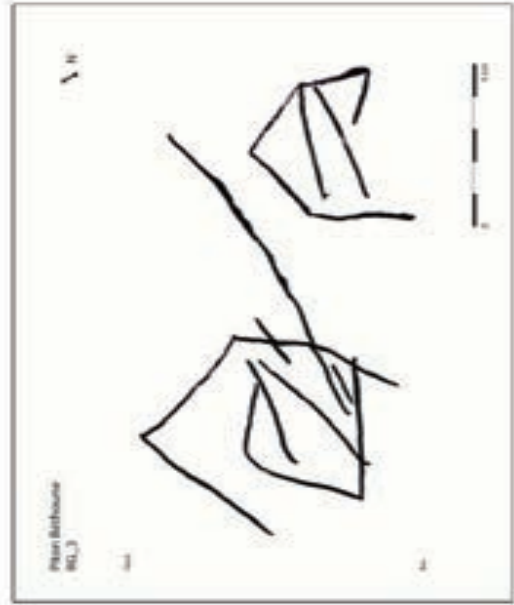
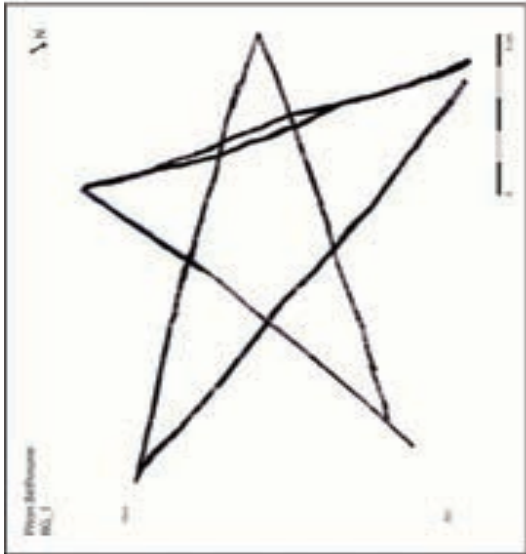
[Fig. 4d]: Sondage de la structure n° 4



[Fig. 4e]: Mobilier mis au jour dans la structure n° 4



[Fig. 4f]: Paysage du Piton Bétoune



[Fig. 4g]: Relevé des roches gravées 1, 2 et 3

Anne-Laure DIJOUX (RO)

La Plaine-aux-Sables est située dans la partie ouest du cirque de Mafate, sur l'itinéraire allant de La Nouvelle à Trois Roches, à environ 1400m d'altitude. Comme de nombreux secteurs des Hauts, elle a connu un optimum de peuplement par les « Petits-Blancs » entre la moitié du 19^e siècle – les archives mentionnent un cultivateur qui demande à s'y installer dès 1839 – et la moitié du 20^e siècle : on observe sur le site la tombe d'un des derniers habitants, décédé en 1948.

Le site a été prospecté une première fois en mai 2010 par Anne-Laure Dijoux dans le cadre du projet de recherche portant sur les modalités de l'occupation des Hauts de La Réunion, dans le cas présent par les « Petits-Blancs », et une deuxième fois en mars 2011 dans le cadre d'un stage au Service régional de l'archéologie, qui a donné lieu à un relevé par positionnement par satellite suite à l'acquisition de ce matériel par la DAC-OI.

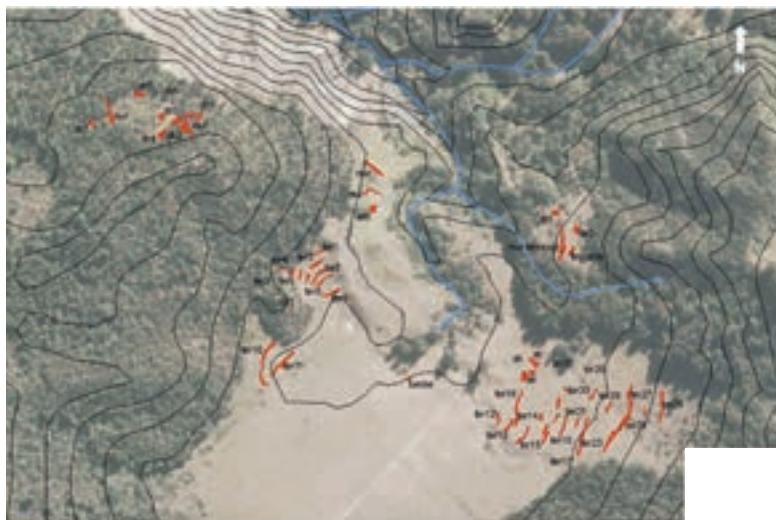
La prospection portait sur une superficie d'environ 5 ha. Une quarantaine de structures ont été géolocalisées. Dans un paysage aujourd'hui aride, on observe des constructions, pour la plupart en pierre sèche, réparties en quatre zones. La première est constituée de plusieurs terrasses à l'est de la plaine. Un deuxième ensemble à l'ouest, présente des alignements de pierres, probables bases de bâtiments, et quelques éléments mobiliers en surface (faïence). Le troisième, face aux premiers, est une petite case en tôle encore debout, avec derrière elle une succession de petites terrasses. Le quatrième, se situe sur les pentes qui dominent la plaine, et présente, sous un couvert végétal bas, plusieurs structures circulaires et carrées.



[Fig. 5a] : Vue de la Plaine-aux-Sables



[Fig. 5b] : Structure visible dans la plaine



[Fig. 5c] : Plan des structures géolocalisées en 2011

Anne-Laure DIJOUX (RO)

Le lazaret n°2 de la Grande Chaloupe est un complexe sanitaire destiné à l'isolement et à la guérison de travailleurs sous contrat, les engagés, et de voyageurs, qui fonctionna, *a maxima*, entre 1860 et 1940. À l'inverse du lazaret n°1, régulièrement réutilisé, notamment par les services routiers et aujourd'hui réhabilité comme lieu culturel, le lazaret n° 2 est resté à l'abandon depuis sa désaffectation. Ce dernier se situe en rive droite de la ravine, sur la parcelle CH 75 de la commune de Saint-Denis d'une superficie de 12937 m², dans une enceinte maçonnée d'environ 5700 m². À l'origine, celle-ci s'étendait sur 150 m dans son axe nord-sud et sur 40 m dans son axe est-ouest, et était matérialisée par un mur d'enceinte de 2,5 m de haut, aujourd'hui partiellement conservé en surface mais détruit sur certaines sections. Le plan de masse d'origine semble avoir été conservé. L'ensemble architectural du lazaret n°2 se compose : d'un bâtiment perpendiculaire à la berge (bâtiment A) ; de deux bâtiments parallèles à celle-là (bâtiment B, le plus au sud et bâtiment C, le plus au nord) ; d'une fontaine dite « bateau-lavoir » située à l'ouest de ces deux bâtiments ; et au nord de l'ensemble d'un cimetière clôturé auquel sont adossées des latrines. Inscrit en 1998 au titre des monuments historiques, le site appartient au Conseil départemental de La Réunion, qui à partir de 2010, a souhaité réaliser une opération archéologique en préalable à la restauration du site.

La collectivité a recruté en 2011 l'archéologue Anne-Laure Dijoux pour monter une opération de sondages, réalisée sur le terrain d'août à octobre 2012. Le Lazaret n° 2 est ainsi le premier lieu de transit et quarantaine étudié par l'archéologie à La Réunion. Si le fonctionnement de l'établissement était bien décrit dans les sources écrites, les conditions matérielles de la vie quotidienne et des modes d'inhumation des internés méritaient d'être mieux documentées grâce aux archives du sol.

Il s'agissait également d'un chantier-école et d'insertion professionnelle, qui a accueilli des étudiants issus de plusieurs universités, et des habitants de La Grande Chaloupe ou de villes proches, dont l'implication fut déterminante pour la réussite du chantier.

Le site du lazaret n°2 présentait un couvert végétal très dense : l'opération a donc commencé par un important débroussaillage, lui-même précédé, d'une expertise botanique afin de n'impacter aucune espèce végétale importante, et d'une évacuation des déchets contemporains, le site ayant longtemps servi de décharge sauvage. Les sondages ont été implantés dans deux zones : la cour et le cimetière.

Leurs dimensions étaient le plus souvent de 2 m par 2m, pour une surface totale ouverte de 55 m² et un volume de déblais mobilisés de 73 m³. Si les niveaux remaniés ont été retirés à la pelle mécanique, les sondages archéologiques ont été fouillés et relevés manuellement. L'un d'eux a fait l'objet d'une numérisation 3D par lasergrammétrie.

L'opération a d'une part permis de mesurer l'érosion du site et de sauvegarder par l'étude les vestiges qu'elle a épargnés. Sur l'ensemble du site, la séquence stratigraphique relevée indique en effet une prééminence de l'action de la Ravine de La Grande Chaloupe. Comme en attestent les photographies aériennes de l'IGN, des phénomènes géomorphologiques importants ont perturbé les niveaux archéologiques de la section ouest/nord-ouest/sud-ouest du site et détruit des pans du mur d'enceinte du lazaret n° 2.

Elle a d'autre part permis la mise au jour de niveaux anthropiques liés au fonctionnement du Lazaret. Dans la cour, entre le mur sud du cimetière et le dortoir/réfectoire au nord, cette occupation se traduit par des dépotoirs domestiques riches en mobilier et restes de faune.

Le mobilier (NR = 3662 dont 2991 dans la cour et 671 dans le cimetière) est principalement composé de témoins de la vie quotidienne, en verre, terre cuite, céramique, ver, coquillages, etc. Ces fragments proviennent d'objets très variés tels que : assiettes, tasses, bols, pots, plats ; verres, bouteilles, dames-jeannes (bonbonnes) ; pipes à fumer ; outils en fer, clous ; marmites en fonte « trois pieds », perles en verre ; ainsi que des éléments d'architecture, tuiles ou briques. Leur présence traduit des activités communes à tout habitant : conservation et stockage des denrées alimentaires tant solides que liquides, préparation et cuisson des aliments, jardinage, petites réparations domestiques, hygiène et toilette. Elles mettent aussi en évidence des loisirs tels que la consommation de substances fumables dans les pipes en terre cuite. Cet assemblage est caractéristique de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle. Il reflète parfaitement les techniques et courants économiques de l'époque existant entre la France et ses colonies et aussi entre l'Europe et le reste du monde. Comme l'attestent les archives écrites, c'est en effet l'administration du Lazaret qui était en charge de l'approvisionnement en matériel (vaisselle, outillage, pipes), qui provenait exclusivement de France. En revanche l'archéologie révèle que d'autres objets plus personnels furent ramenés par les voyageurs arrivés dans l'île par le Lazaret. C'est le cas de quelques récipients en poterie, rappelant les céramiques tournées à la main en Afrique ou en Inde. Les perles en pâte de verre retrouvées

dans les sépultures sont originaires de Venise, mais ne sont pas arrivées directement d'Europe : très prisées dans d'autres parties du monde, elles témoignent des échanges commerciaux importants de l'époque entre ces continents, avant d'accompagner les migrants dans leur transit à l'île de La Réunion, comme une pièce de monnaie indienne, mise au jour dans la cour.

L'analyse archéozoologique des restes de faune (NR = 530), réalisée par Caroline Lachiche, a permis de caractériser les restes de repas, qui sont constitués majoritairement d'ossements d'animaux domestiques : mouton, chèvre, bœuf, porc, poulet, oie. La présence de nombreux os de têtes et de pieds de bœuf, ainsi que les traces de découpe, attestent d'activités de boucherie directement effectuées dans l'enceinte de l'établissement. L'étude confirme également que le poisson a été grandement consommé, sous forme de poisson salé (« poisson-sabre ») ou de poisson frais. Les archives écrites indiquent que des voyageurs pouvaient être choisis afin de cuisiner pour l'ensemble des internés, mais que les menus étaient sélectionnés par l'administration.

Situé au nord de l'ensemble architectural, le cimetière du lazaret n°2 s'étendait à l'origine sur environ 1 200 m², soit le quart de la superficie totale de l'enceinte. Il était clôturé par des murs maçonnés épais d'environ 50 cm et hauts de 2,50 m. Ses murs nord, est et ouest mesuraient 30 m chacun, le mur sud s'étendait sur 40 m. Utilisé sans doute dès la mise en service des bâtiments de La Grande Chaloupe en 1863, il a été abandonné au début du 20^e siècle. Au début du 21^e siècle, plus aucune pierre tombale ne venait matérialiser la fonction funéraire du lieu, laquelle avait également disparu de la mémoire collective. Les registres de décès, qui renfermaient d'importantes informations sur les défunts – origine, âge, causes de décès – et leur nombre, ont également été perdus. Avant l'exploration archéologique, il n'existait donc que peu d'information sur cet ensemble funéraire, sa caractérisation, sa densité, son emprise, ou encore les pratiques funéraires adoptées.

Les sondages ont d'abord permis de caractériser des zones vides, soit qu'elles n'aient pas été utilisées pour enterrer des malades décédés en quarantaine, soit qu'elles aient subi de fortes perturbations naturelles postérieures à l'occupation, qui auraient fait disparaître les sépultures.

Quatre sépultures, trois en position primaire et une réduction, ont été mises au jour, dans le secteur nord-ouest du cimetière. Elles sont caractérisées par la pratique de l'inhumation individuelle, en pleine terre

et en cercueil. Les corps étaient disposés sur le dos, dans un axe nord-sud, la tête placée au sud, regardant vers l'ouest. Leur étude permet d'éclairer au moins en partie le traitement des morts au lazaret n°2, qui suit l'application des rites chrétiens par l'administration en charge du site.

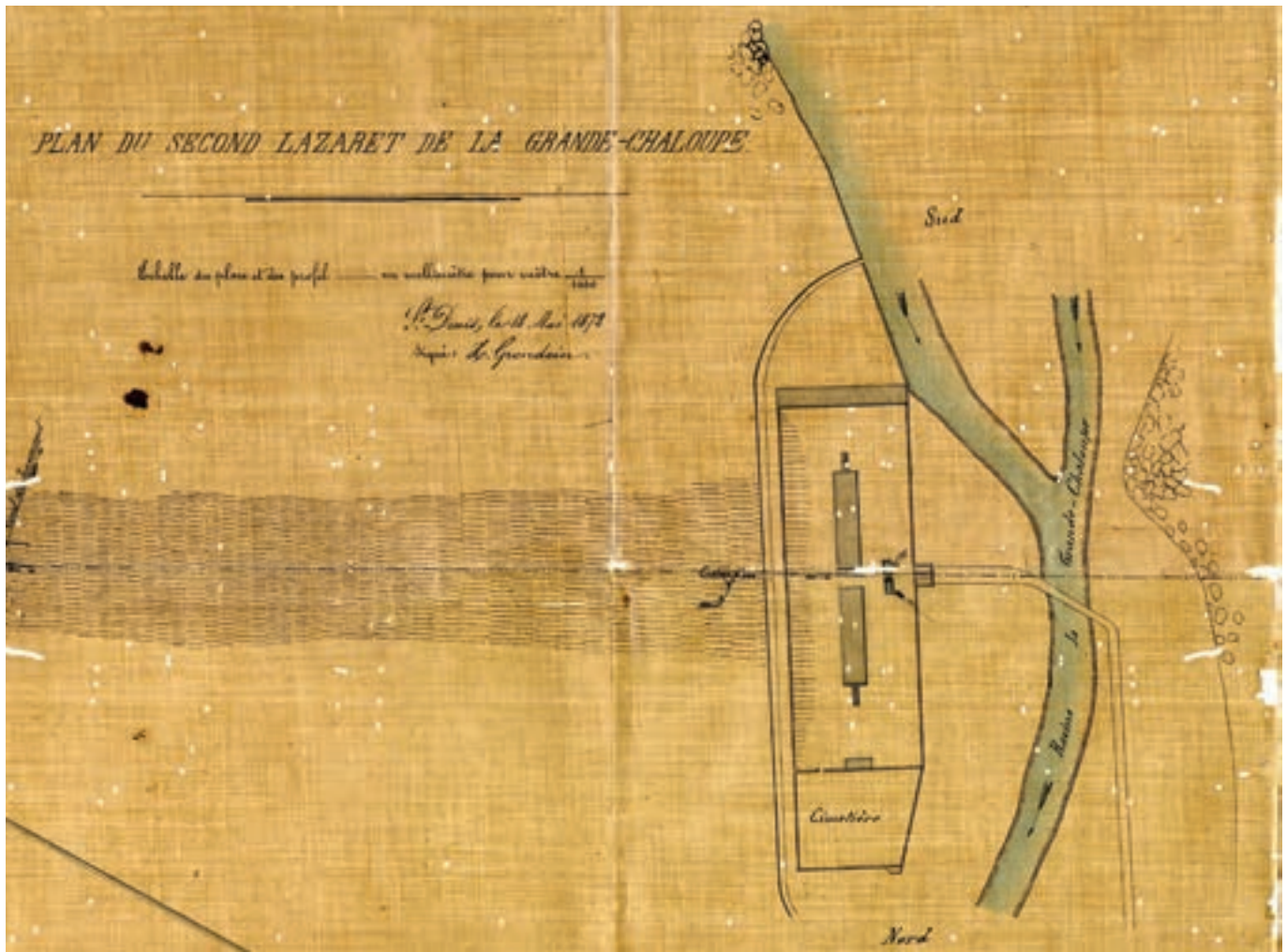
Outre les objets communs déjà mentionnés, le mobilier du cimetière comporte des dépôts funéraires. Un des défunts était paré de ces perles de verre dites *white-hearts*, originaires de Venise, et avait quelques objets d'offrande près de lui : pipe, coquillage, céramique. L'association de mobilier funéraire d'origine européenne et extra-européenne, rapporté par les voyageurs transitant par le Lazaret, suggère des fonctions symboliques, esthétiques, ethniques ou culturelles.

Les analyses paléogénétiques, réalisées sous la direction de Patrice Courtaud au laboratoire PACEA de Bordeaux, ont pu confirmer le sexe et l'âge de trois défunts. Une jeune femme et deux hommes sont décédés avant ou pendant leur quarantaine. Au-delà, elles ont également pu déterminer qu'ils sont originaires du continent asiatique, et probablement d'Inde (certainement même pour l'individu masculin), comme le démontrent les haplogroupes mitochondriaux R et M. En revanche, la date de décès de ces individus n'a pas pu être déterminée avec précision.

L'opération a été perturbée par le pillage de l'une des sépultures en cours de fouille, induisant une perte irréversible de données anthropologiques et archéologiques pour la connaissance scientifique du site. Le pilleur a été arrêté, et condamné en 2013.

Les archives du sol, révélées par l'archéologie, ont été capables de livrer des informations nouvelles sur la vie et la mort des personnes qui ont résidé au lazaret n°2. L'étude du cimetière a non seulement permis de retracer l'histoire de personnes dont la mémoire était perdue, mais également de rendre sa dignité à ce lieu auparavant négligé. Une cérémonie œcuménique a été célébrée à l'issue de l'opération, et enfin, après l'étude anthropologique, les ossements des défunts ont été réinhumés sur le site.

Cette opération a été valorisée par une exposition, présentée depuis fin 2013 au lazaret n° 1, *L'archéologie pour écrire l'histoire*, par un film de Laurent Pantaléon, *Mémoire du sol*, et en 2015 par un livret pédagogique d'Alain Ines-Van Cauteren et d'Anne-Laure Dijoux à destination des enseignants.



[Fig. 6a]: Plan du lazaret n° 2 de 1872



[Fig. 6b]: Vue du « bateau-lavoir »



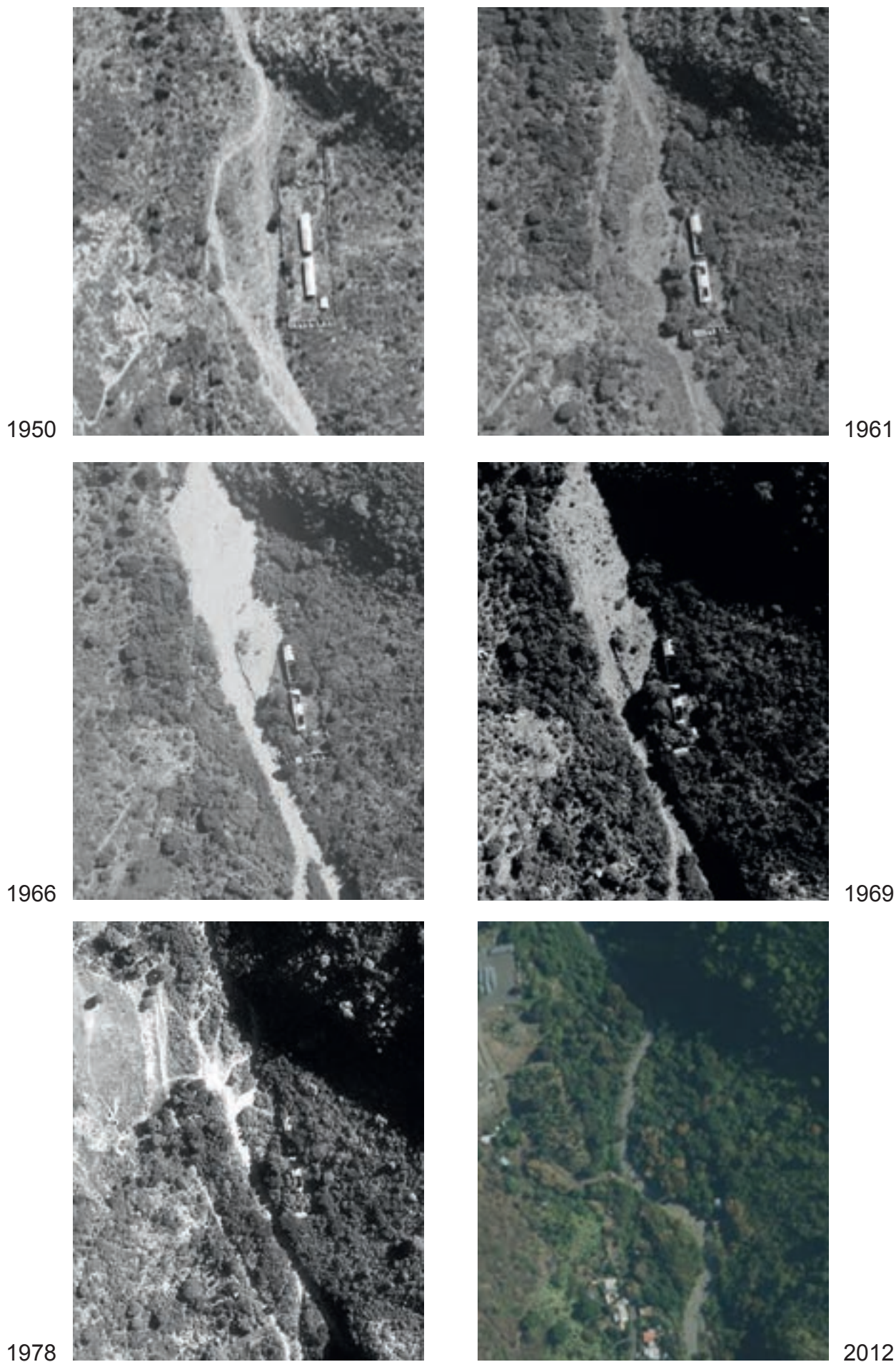
[Fig. 6c]: Vue des vestiges du mur d'enceinte



[Fig. 6d]: Vue extérieure du dortoir/réfectoire



[Fig. 6e]: Vue intérieure du dortoir/réfectoire



[Fig. 6f] : Évolution géomorphologique du lit mineur de la Ravine de la Grande Chaloupe aux abords du lazaret n° 2 sur les photographies aériennes de l'IGN entre 1950 et 2012



[Fig. 6g] : Vue du chantier du lazaret n° 2



[Fig. 6h] : Vue d'ensemble des sondages CM2-4-6-7-8-9



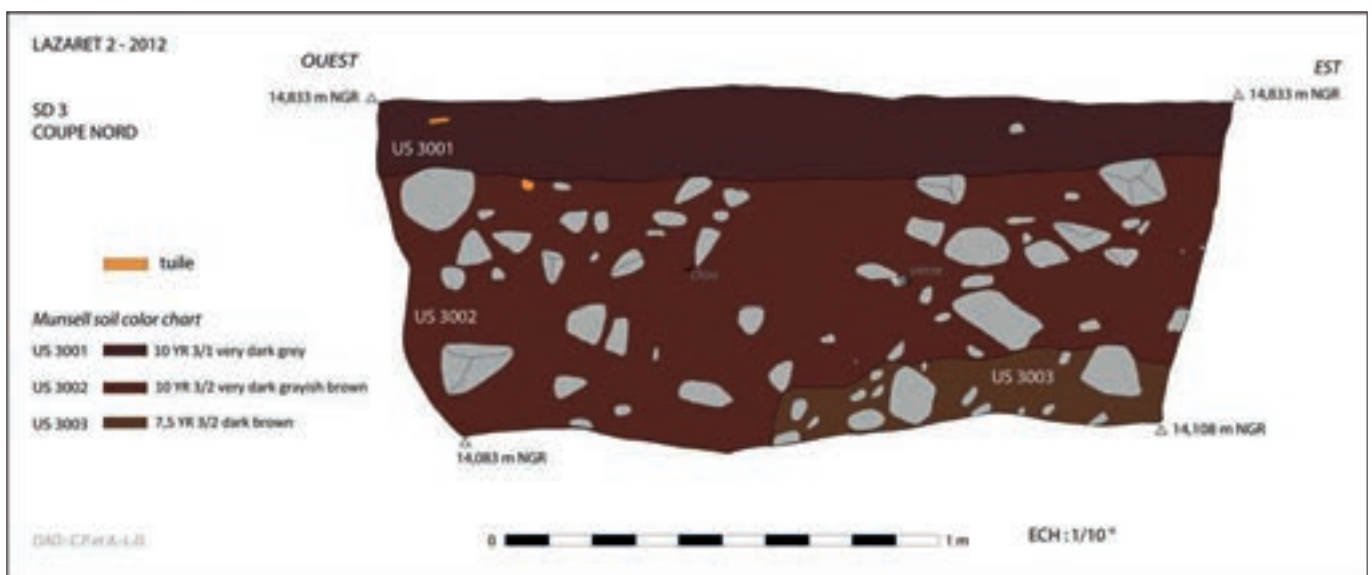
[Fig. 6i] : Prélèvement paléogénétique sur le terrain



[Fig. 6j] : Sondage SD2 dans la cour



[Fig. 6k] : Sondage CM2-4-6-7-8-9 dans le cimetière



[Fig. 6m]: Vue et coupe du sondage SD3



[Fig. 6n]: Fragments de faune portant des traces de découpe



Lazaret n°2, tête de pipe, CM3 US 10 004, n° inv. 41



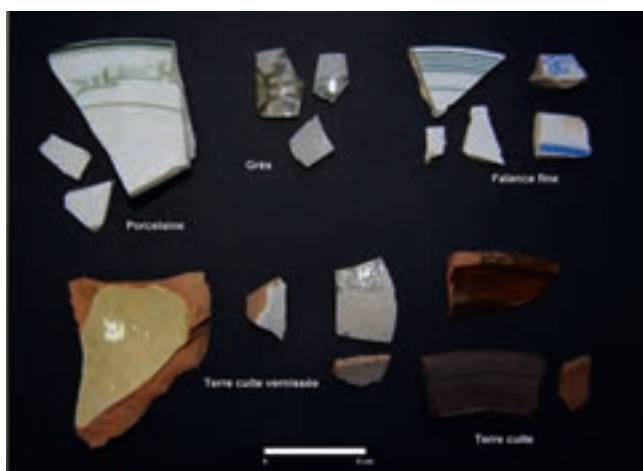
844 L'Impératrice. G.
316. Mine naïve. W.

Gambier, catalogue 1868

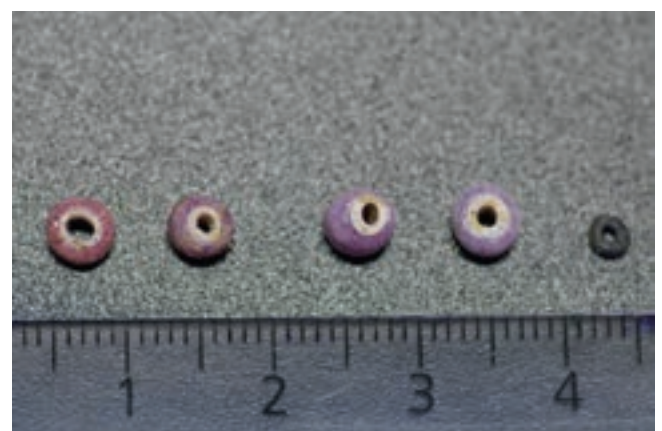


Gambier, catalogues 1894 et 1905

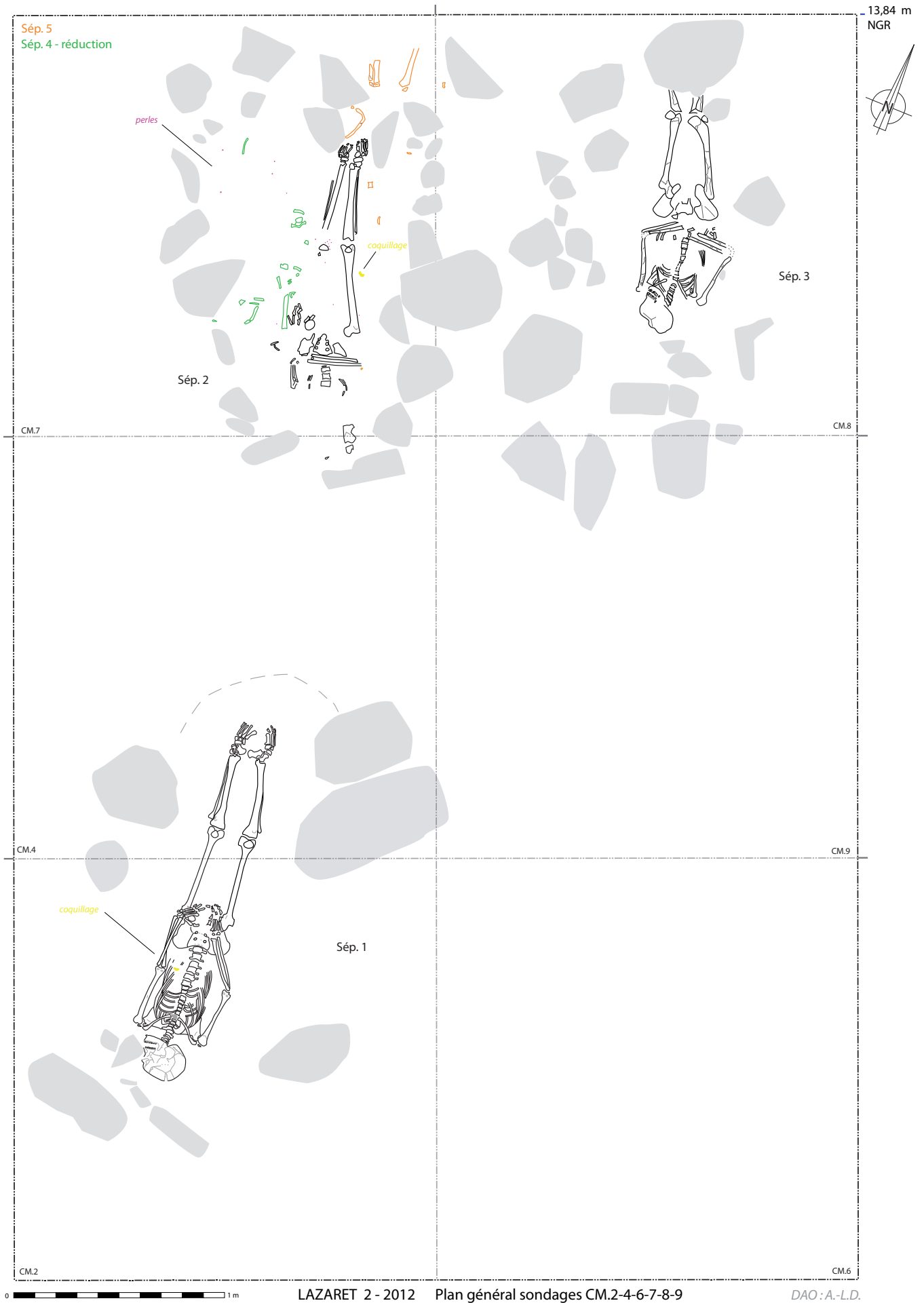
[Fig. 6o]: Fourneau de pipe en terre à l'effigie de l'impératrice Eugénie, pipeirie Gambier



[Fig. 6p]: Fragments de céramique mis au jour



[Fig. 6q]: Perles en verre de Venise de type *white-hearts*



[Fig. 6r] : Relevé des sépultures des sondages CM2-4-6-7-8-9



[Fig. 6s]: Cérémonie œcuménique au lazaret n° 2



[Fig. 6t]: Exposition au lazaret n° 1

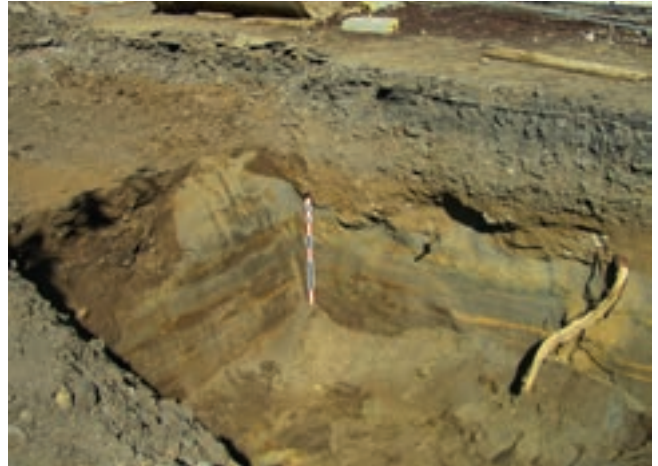
Édouard JACQUOT (RO)

Le site étudié est localisé sur la commune de Sainte-Suzanne, sous le chemin Marancourt, entre l'avenue Pierre-Mendès-France (N2) et le chemin Roussin. Il est longé à l'est par un bras de la Rivière Sainte-Suzanne. Cet emplacement correspond à la limite de l'ancien cimetière de Sainte-Suzanne, dont les tombes ont été transférées au 19^e siècle au nouveau cimetière de Bel-Air. Son histoire peut être retracée grâce aux recherches effectuées par Sudel Fuma à partir des travaux de Prosper Ève (ÈVE P., 1994). L'intervention a été déclenchée par la mise au jour d'ossements humains sur le chantier de la CINOR mené par la société Eiffage, de pose d'une canalisation en tranchée sous la chaussée. Une opération de surveillance de travaux a été réalisée en janvier 2012 par le Service régional de l'archéologie, sous la responsabilité d'Édouard Jacquot.

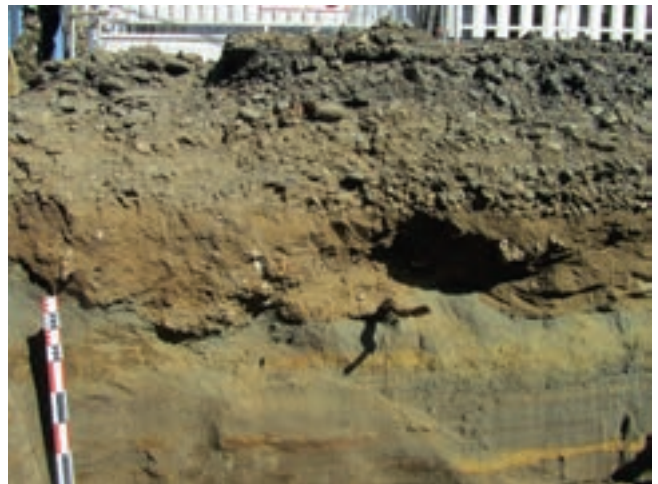
Les vestiges mis au jour avaient été détruits dans la tranchée lors du terrassement à la pelle mécanique munie d'un godet à dents. En l'absence d'extension latérale, ils ont simplement été observés dans la coupe longitudinale ouest. Sous la chaussée actuelle qui entame les niveaux sur 50 cm d'épaisseur, apparaissent deux structures en creux, au fond irrégulier et au comblement de terre brune et compacte. Elles sont conservées sur une épaisseur résiduelle moyenne de 30 cm, et creusées directement dans le substrat sableux, dépôt sédimentaire sans doute d'origine alluvionnaire, dont elles se distinguent nettement.

Dans la coupe apparaissent des ossements humains, notamment plusieurs diaphyses d'os long, appartenant à plusieurs individus, regroupés et disposés parallèlement, selon une orientation est-ouest. Leur interprétation reste donc hypothétique, mais s'oriente plutôt vers des dépôts secondaires d'ossements. Il est courant dans la gestion des cimetières de déposer les ossements dans de petites ossuaires en fosse situés en marge de l'espace funéraire. Cela expliquerait pourquoi ils n'ont pas été transférés au cimetière des Bel-Air, et demeure plus probable que l'hypothèse d'une fosse commune regroupant des victimes d'épidémies, dont les ossements se retrouveraient en position primaire.

Considérant que le tracé de la tranchée suivait approximativement la limite de l'ancien cimetière, le décapage s'est poursuivi sous surveillance, sur plusieurs dizaines de mètres de long, 2,3m de large, et 50 cm de profondeur. Mais il n'a été repéré aucune autre structure archéologique.



[Fig. 7a]: Vue de la tranchée de pose de la canalisation sous le chemin Marancourt



[Fig. 7b]: Coupe longitudinale ouest où apparaissent les structures funéraires



[Fig. 7c]: Détail de la coupe et des diaphyses disposés parallèlement

Édouard JACQUOT (RO)

Marine FERRANDIS

Morgane LEGROS

Le site étudié est localisé sur la commune de Saint-Pierre de La Réunion, dans le quartier de Terre Sainte, au bord du grand bassin du Port, sur la partie exondée du Domaine public maritime. Sur l'estran, un prospecteur amateur, Yves Bertin, avait réalisé des affouillements superficiels et collecté des pièces de mobilier diverses, aussi bien anciennes que contemporaines. Le front de mer de Terre Sainte était également concerné par le projet d'aménagement d'une promenade, précédé de sondages géotechniques nécessitant le passage d'un engin. Considérant le caractère discret du site, le risque de perturbation superficielle et les délais relativement courts pour prescrire un diagnostic, le DRASSM a décidé de procéder à un sondage ponctuel afin de vérifier le potentiel du site. L'opération a été réalisée en juillet 2012 par le Service régional de l'archéologie de la DAC-OI avec l'aide d'une équipe bénévole, notamment de la Confrérie des gens de la mer, et d'étudiants.

Un sondage d'une vingtaine de mètres carrés a été implanté entre le mur de soutènement des premières habitations actuelles, et la base d'un ancien mur aménagé parallèlement à la côte. Ce dernier est interprété comme le vestige d'une protection contre la houle ou d'un quai. Une quinzaine de mètres carrés a été fouillée manuellement. Au pied du mur, la stratigraphie est composée de deux niveaux : une couche superficielle, puis une couche de terre brune relativement compacte, fouillée sur une cinquantaine de centimètres de profondeur. De très gros blocs de basalte ont été rencontrés à faible profondeur, notamment dans la partie ouest du sondage où ils se concentrent, et où le sédiment vient surtout combler les interstices. Le sondage s'est arrêté au contact de ces blocs, trop lourds pour être déplacés sans engin. Du mobilier de différentes époques se retrouve en position secondaire dans toute l'épaisseur de cette couche : il ne s'agit pas d'un dépotoir en place.

Le mobilier a été étudié par Morgane Legros. On observe ainsi des fragments de chaux, de charbon, de terre cuite architecturale (brique, tuile, carreau), et des restes de faune terrestre (principalement de bovins). La céramique se compose : de pièces de vaisselle, en porcelaine, en faïence, en terre cuite fine, d'origine française, anglaise ou hollandaise ; de fragments d'une jatte de la vallée de l'Huveaune, d'un grès de type dame-jeanne, d'une pièce de dinette des 18^e-19^e siècles, et de pots à onguent. Le verre se compose de tessons de bouteilles, de flacon et de verre à boire. Le métal comporte : des couverts, clous de

sections ronde et carrée ; de la serrurerie en fer ; des tiges et plaques en alliage de cuivre ; des monnaies. Une partie des objets est relativement ancienne pour La Réunion, c'est-à-dire antérieure à la moitié du 20^e siècle. La plupart sont liés à une occupation domestique et indiquent simplement la proximité des habitations de Terre Sainte. Certains sont associés à une activité artisanale, comme une pierre à aiguiser en granit, d'autres sont des objets d'usage quotidien, très communs, comme des éléments d'habillement (boutons en os, en bois, en métal, boucles), mais aussi originaux, comme une petite figurine du 19^e siècle à l'effigie de Napoléon Bonaparte. Le site livre des éléments de pipe en kaolin, que l'ensemble de la population utilise pendant toute la période coloniale, notamment un fourneau anthropomorphe à l'effigie du général Mac Mahon, production du 19^e siècle de la manufacture Gambier à Givet (France). Enfin, quelques objets peuvent être liés plus directement à l'activité portuaire du site, notamment un anneau en fer, peut-être à usage d'amarrage, et un plomb de douane, dont l'inscription n'a pas pu être déchiffrée.



[Fig. 8a] : Vue de l'estran de Terre Sainte



[Fig. 8b]: Vue zénithale du sondage



[Fig. 8c]: Fragment de verre à pied



[Fig. 8d]: Vue latérale du sondage



[Fig. 8e]: Plomb de douane



[Fig. 8f]: Gros anneau en fer



[Fig. 8g]: Fourneau de pipe à l'effigie du général Mac Mahon, piperie Gambier

Philippe PELGAS (coord.)
Colette CASTRUCCI (RO)

La Nouvelle route du littoral est l'ouvrage routier construit sur l'océan par la Région Réunion entre Saint-Denis et La Possession, afin de remplacer la route actuelle dite en corniche ouverte en 1976. Ce grand projet d'infrastructure est le premier dans l'île de La Réunion à être accompagné d'une opération d'archéologie préventive, et entraîna avec lui la continuité de ce service public dans l'océan Indien. Il s'agit également de la première grande opération préventive sous-marine en France. Prescrit conjointement par le Département de recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), sur le Domaine public maritime, et la Direction des affaires culturelles – océan Indien (DAC-OI), sur le terrestre, ce diagnostic a été réalisé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), et coordonné par Philippe Pelgas. Il comportait quatre tranches opérationnelles, mises en place entre 2011 et 2012 : une étude documentaire, réalisée par Colette Castrucci avec la collaboration de Laurent Hoarau et Henri-Marcel Mollet ; une phase terrestre, par Thomas Romon, aux deux extrémités de l'emprise (respectivement l'aire de repos de La Possession et la caserne du RSMA-R à Saint-Denis) ; une prospection sous-marine par magnétométrie et sonar, par Philippe Pelgas ; et enfin une reconnaissance

sous-marine en plongée, par Emmanuelle Miejac et Philippe Pelgas. Les phases sous-marines sont présentées dans les bilans DRASSM.

L'étude documentaire avait pour objectif d'accompagner l'ensemble du diagnostic en mettant en évidence le potentiel archéologique des fonds sous-marins (épaves, échouements) et des côtes. S'appuyant sur une bibliographie concernant l'ensemble de l'histoire de La Réunion, l'étude couvre la période allant des premiers témoignages sur la reconnaissance de l'île au 12^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle, en passant par les tentatives d'implantation au 16^e siècle et la colonisation définitive au 17^e siècle.

Elle a permis, grâce à l'étude de textes d'archives, de mettre au jour des structures côtières : fortifications, batteries et installations portuaires modestes, voire insuffisantes. Elle rappelle que l'organisation de l'espace et l'aménagement d'infrastructures dépendaient de la volonté de transformer l'île en plateforme de production et d'exportation. Elle souligne aussi l'évolution de sa position géostratégique entre le temps de la Compagnie des Indes et le 19^e siècle, après la perte par La France de l'île Maurice.



[Fig. 9]: Vue aérienne de l'actuelle route du littoral

Philippe PELGAS (coord.)
Thomas ROMON (RO)

Sur la commune de La Possession, le diagnostic de la Nouvelle route du littoral a traité l'emprise de l'aire de repos, affectée par l'extrémité de l'ouvrage en digue. L'emprise diagnostiquée, d'une superficie de 1,6 ha, est une zone triangulaire allongée comprise entre le haut du cordon littoral, fortement impacté par la pose dans les années 2000 d'une canalisation d'eaux usées (disposée parallèlement au rivage et en fonctionnement), les infrastructures de l'aire de repos, et la route nationale RN1 également parallèle au rivage. Les vestiges d'une batterie côtière y sont connus et en partie visibles. Cette partie est aujourd'hui transformée en oratoire et entretenue par un riverain. Une autre partie de la batterie a été détruite sur le tracé de la canalisation.

Le terrain a été sondé mécaniquement à l'aide d'une pelle hydraulique de 22 tonnes équipée d'un godet de curage de 2,1 m de large. 27 tranchées de 4 à 20 m de long totalisant 562 m² ont été réalisées, réparties sur l'ensemble de l'emprise. La profondeur maximale atteinte est de 3 m. Les tranchées 1 à 13 et 26 et 27, implantées à distance des restes en élévation de la batterie n'ont pas livré de vestiges. Les tranchées 14 à 25 ont permis de la circonscrire et d'en retrouver le potentiel archéologique.

Cette batterie côtière est l'ouvrage n°1 représenté sur les plans de 1822 (ADR CP209C ; ANOM 23 DFC 203(2)), qui en figure le projet. Elle a été bâtie dans les années 1820. La batterie est implantée juste en arrière de la berme de haut de plage. Le mur de sa face principale, dirigé vers le nord-ouest dominait la mer d'une dizaine de mètres. Le reste du bâtiment reposait sur le talus intérieur du cordon littoral, qui descend en pente douce vers le sud-est, là où se situe la route actuelle.

L'ouvrage était constitué d'une plateforme, délimitée par des murs, à l'intérieur desquels et contre lesquels a été accumulée une grande quantité de galets. Ces derniers ont pour partie été prélevés dans la partie active du cordon, le long du talus externe (galets présentant un aplatissement et sans patine), et pour l'autre partie dans la Ravine Coton voisine (galets sphériques). La couche sommitale en est un niveau de petits galets horizontaux à une altitude avoisinant 8 m NGR. À l'origine, les vestiges de la plateforme formaient un amas unique, qui a été recoupé par le passage de la conduite d'eaux usées. Ils forment aujourd'hui deux monticules qui dépassent de deux ou trois mètres le sommet du cordon.

Les murs de la batterie sont documentés par le pan en élévation conservé qui correspond à l'angle arrière de son flanc sud-ouest. Il s'agit d'une construction maçonnée en gradins présentant 3 degrés verticaux permettant de ménager un fruit qui en renforce la résistance. Les deux premiers, de 95 cm de hauteur ne présentent qu'un parement externe constitué de blocs de basalte équarris de module de 30 à 60 cm de longueur par 20 à 40 cm de hauteur, disposés de façon classique en panneresse. Ils s'appuient contre le blocage de galets constituant la plateforme. Le dernier degré, au-dessus de la plateforme, mesure 60 cm de hauteur. Il présente un parement externe et un parement interne identiques et au parement externe des degrés inférieurs. Il mesure 80 cm de large et son couronnement est horizontal.

Lors du diagnostic, les restes enfouis de l'angle d'épaule ouest, du mur arrière et de la rampe ont été retrouvés. Ils sont de même nature que le mur en élévation. Des traces très résiduelles du mur d'enceinte ont été mises en évidence. Par contre, ni le talus extérieur, ni les bâtiments de l'enceinte – le corps de garde et la cuisine – n'ont été retrouvés. Ils ont probablement été détruits par l'érosion naturelle et par les aménagements de la route nationale, de l'aire de repos et de la Ravine Coton.

Les vestiges mis au jour permettent de proposer une restitution du plan de la batterie. Elle couvre une surface d'environ 3000 m². La comparaison avec les plans de 1822 permet de souligner quelques différences entre les sources historiques et la réalité du terrain. Le plan de l'ingénieur en chef est le relevé d'un bâtiment idéal ; dans la réalité, les bâtisseurs ont dû s'adapter à l'environnement, notamment, pour l'emplacement et l'orientation de la rampe. Sur le plan de 1822, celle-ci est dans le prolongement du mur d'enceinte ouest. Sur le terrain, elle a été identifiée un peu plus à l'intérieur de l'enceinte, perpendiculaire au mur sud-ouest. Ce mur d'enceinte est cependant très résiduel, de ce fait, sa configuration exacte n'est pas connue.

Du mobilier a été récolté dans le secteur de l'enceinte. Il appartient à la seconde moitié du 19^e siècle, période d'utilisation de la batterie. Aucun élément manifestation militaire, pouvant être lié directement à son fonctionnement, n'a été trouvé. Il s'agit de vaisselle civile (assiettes, tasses) et des restes d'une pièce de domino en os et alliage cuivreux, le double trois.



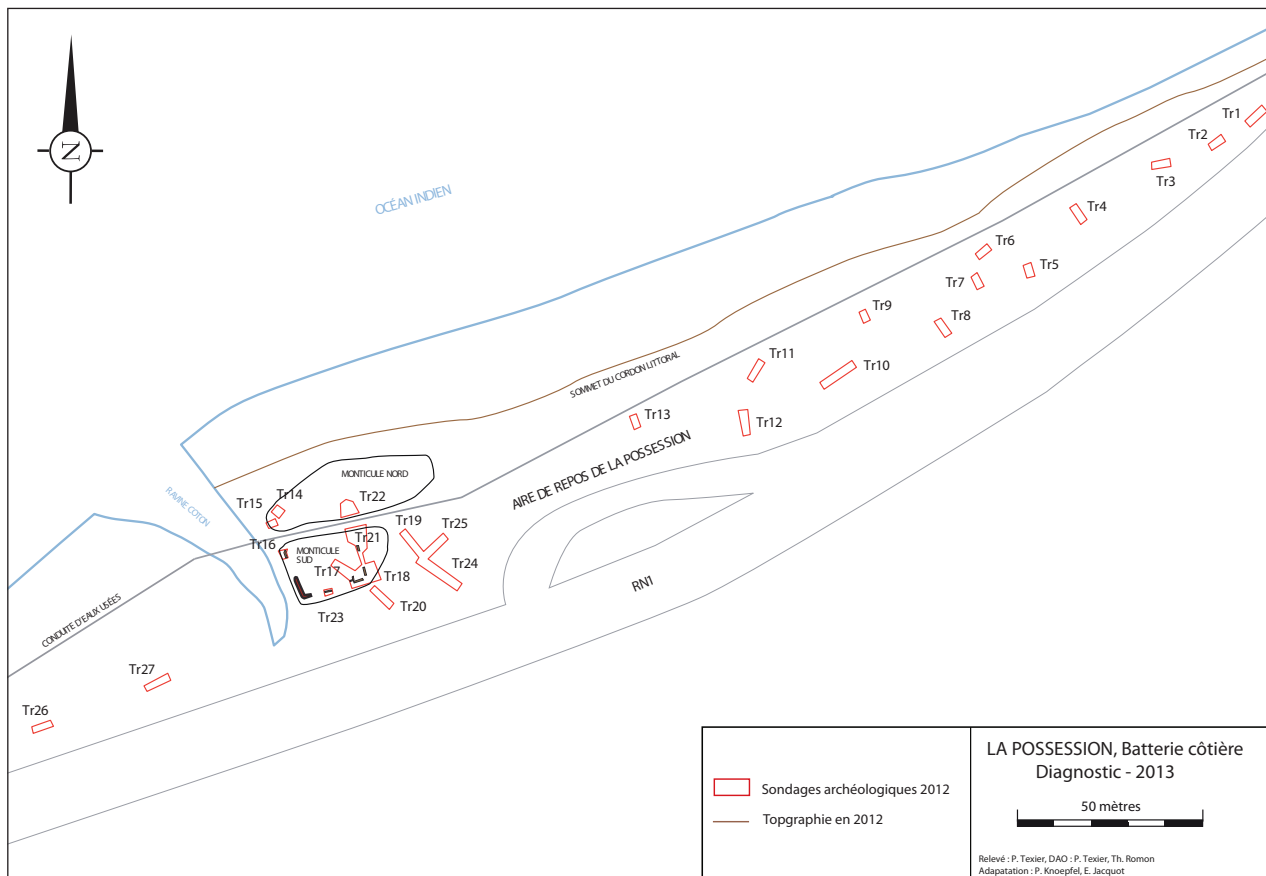
[Fig. 10a] : Diagnostic le long de la RN1



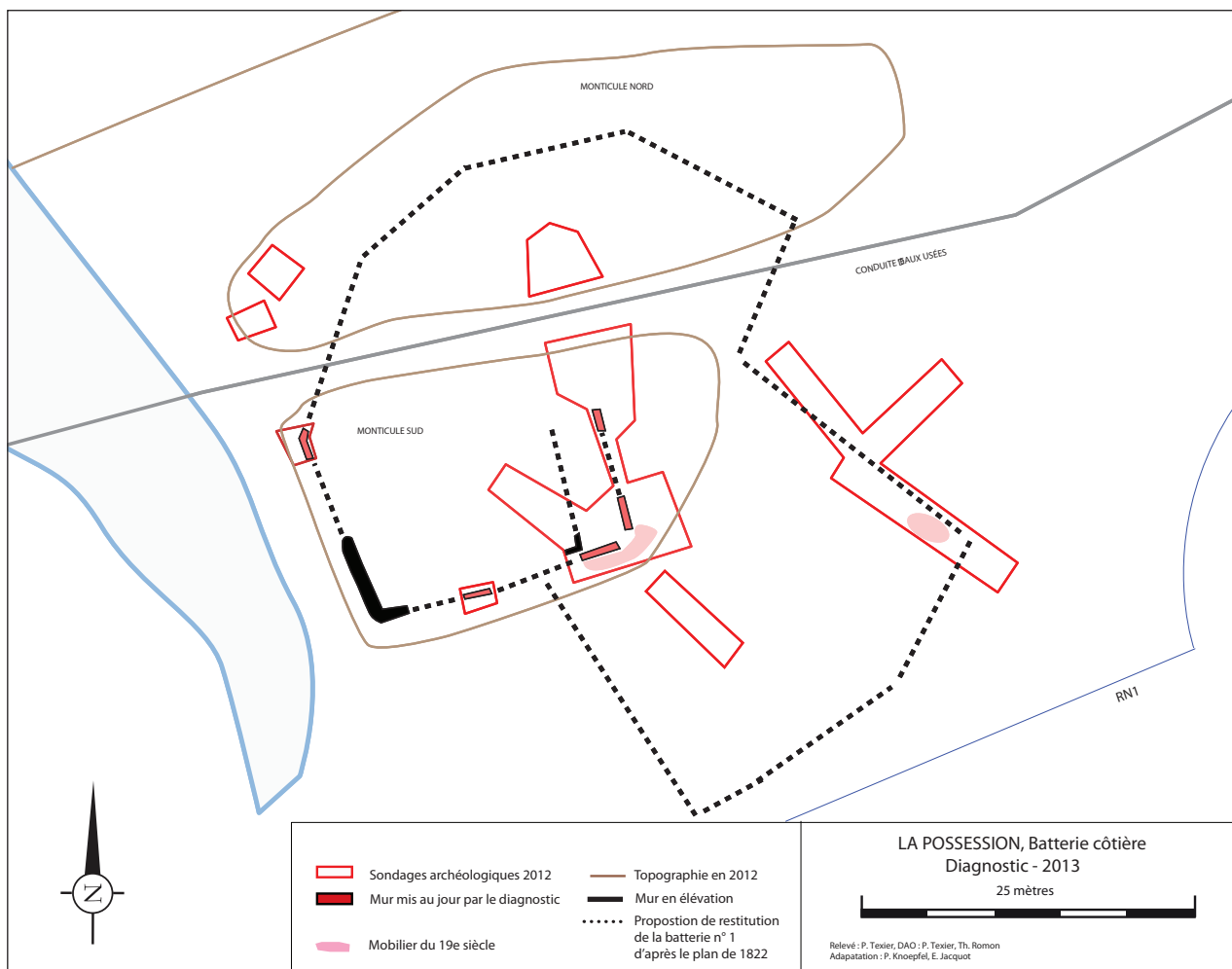
[Fig. 10b] : Diagnostic le long de l'estran



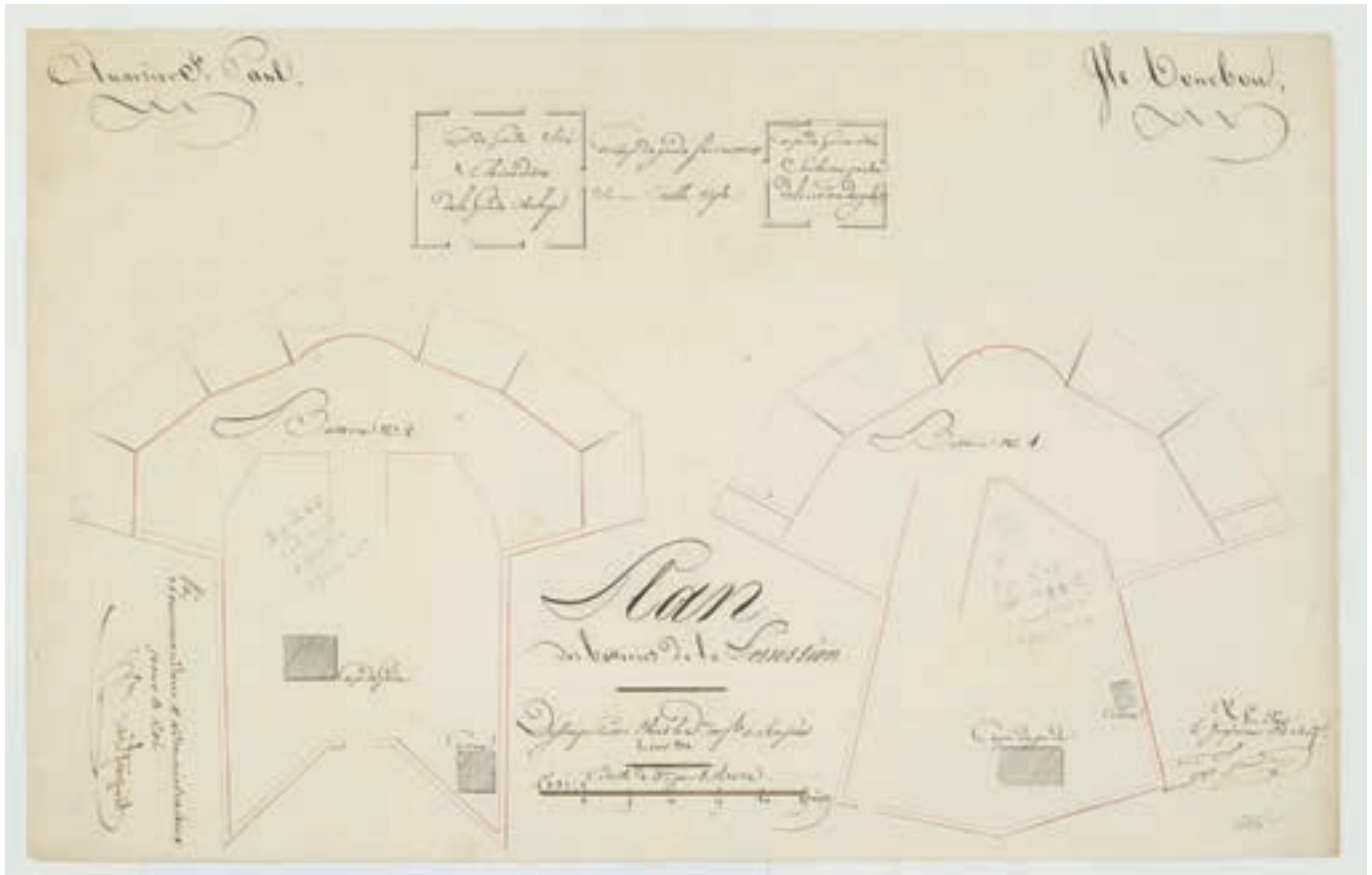
[Fig. 10c] : Vues des vestiges de la batterie n°1 en élévation en 2012



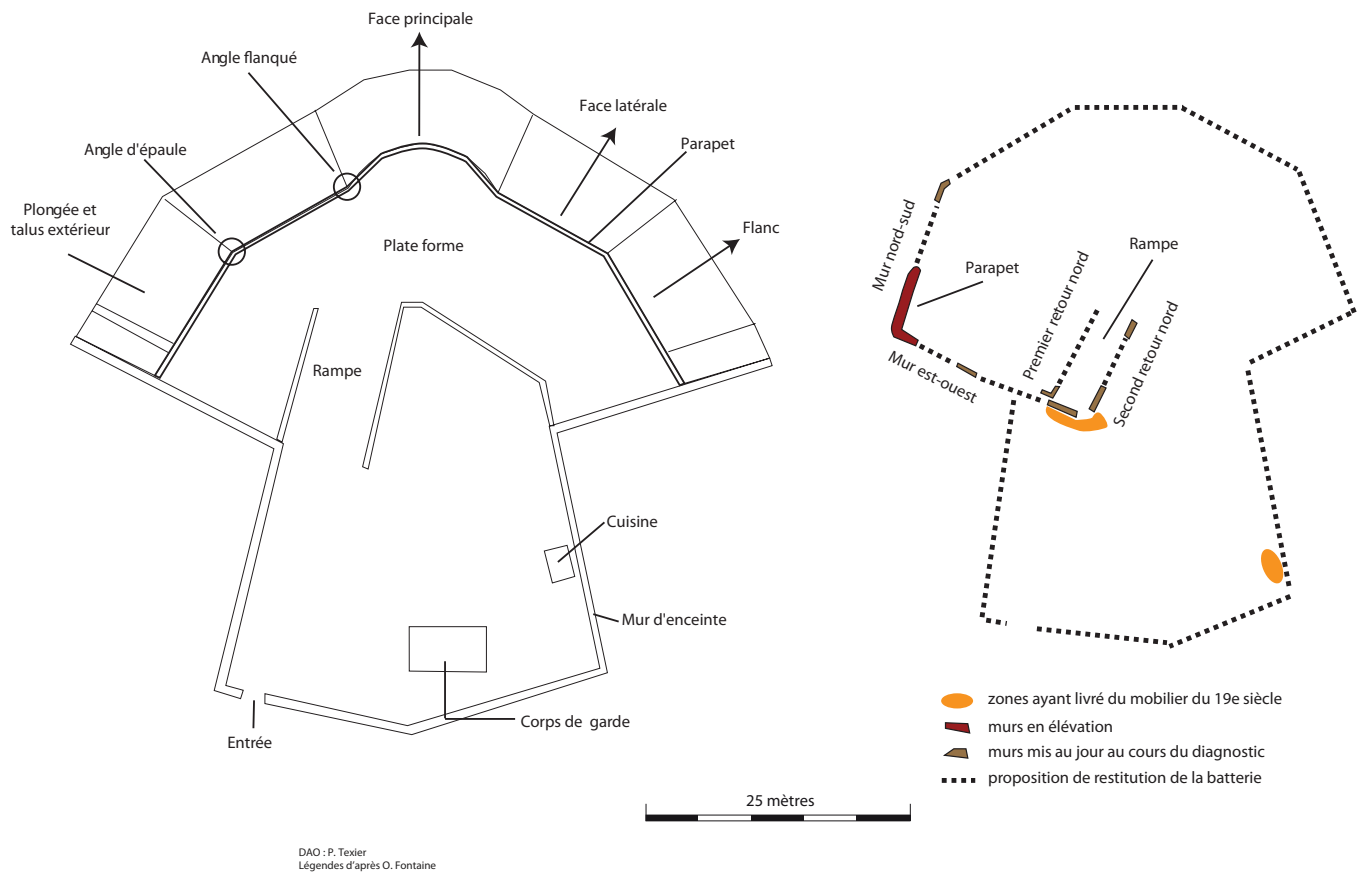
[Fig. 10d]: Plan général des sondages sur l'emprise



[Fig. 10e]: Plan des sondages sur la batterie côtière



[Fig. 10f]: Plan de 1822 de projet de batteries



[Fig. 10g]: Comparaison du plan de projet et des relevés archéologiques de la batterie n° 1



[Fig. 10h]: Vue de l'extrémité est du mur est-ouest des vestiges enfouis, et de ses deux retours nord



[Fig. 10i]: Vue de l'extrémité nord du mur nord-sud des vestiges en élévation